

ANNEXE 10

Recueil des avis du public

A. Avis recueillis via le registre électronique du
site internet www.departement41.fr

A1 - 20/12/2017

Votre nom Doreau
Votre prénom Severine
Vos observations
bonjour,
j'habite Rue Nationale à Chémery et, comme beaucoup de gens ici, je ne me sens plus en sécurité quand je marche sur les trottoirs de ce charmant village. J'ai acheté ma maison il y a bientôt 20 ans et depuis, la circulation ne cesse d'augmenter... en particulier les camions qui ont du mal à se croiser et sont obligés de monter sur les trottoirs. J'étais présente à la réunion d'information le 14/12 et je trouve le projet très intéressant. Il ne manquerait peut être qu'un rond point au milieu de la déviation pour les véhicules venant de Mur ou de Soings ...
En tous cas, nous espérons que ce beau projet verra le jour rapidement
...

A2 - 20/12/2017

Votre nom LEROUX
Votre prénom MARLENE
Vos observations
Habitante très concernée puisque située au centre de la rue nationale, propriétaire d'un gîte , victime du bruit incessant, des tremblements de la maison et dégradation de celle ci, cause camions montants sur le trottoir pour ce croiser, DANGEREUX pour les enfants et autres sur l'utilisation des trottoirs. Le tourisme est très présent BEAUVAL et les châteaux de la Loire apportant un flux important et bénéfique pour le village. Il suffit de faire vivre le village de la bonne manière.
Il nous faut ABSOLUMENT et RAPIDEMENT cette Déviation afin de pouvoir progresser sereinement.
Sans oublier que les transporteurs routiers sont Biens POUR également cette déviation, gain de temps et d'argent pour eux .

A3 - 5/01/2018

Votre nom Poirier
Votre prénom Stéphane
Vos Bonjour,
observations Dans tous les projets réalisés par le GC /CD vous nous vendez du rond point!
Trop de ronds points tue le rond point (exemple route Blois Vendôme pas moins de 13 pour 29km)a quand l'arrêt de cette gabegie financière à 350000 euros pièce minimum!
En tant que bon conducteur (toujours eut 12 points en 24 ans de conduite et 20000km/an en moyenne). Je constate que les grands axes deviennent de plus en plus pénible par la multiplication des ronds points et autres ralentisseurs de toutes sortes gendarme couché, rétrécissement, feu rouge sapin de Noël.....
En plus de la pénibilité, ce rajoute le cout économique!
Nous finissons par avoir des trous sur les routes et ont trouve le moyens de nous rajouter des ralentisseurs! chicanes et autres (ronds points). (pour cette dernière remarque je ne pense pas aux routes sous responsabilité du conseil départemental, mais à la ville de Blois par exemple).
Sans compter le coup écologique des multiples ralentissements des véhicules sur ces routes à forte circulation.....d'un côté ont incite les gens à acheter des voitures "propres" (celle ci-n'existe pas encore d'ailleurs) et de l'autre nous faisons des routes qui de part leur conception.... incite à la pollution! (c'est contreproductif!)
La solution ici: des carrefours avec voies d'accélération/décélération et/ou tourne à gauche et des sanctions pour les contrevenants!
Cela vous coutera beaucoup moins cher : la nature et mon portefeuille vous diront merci!
Cordialement
Poirier Stéphane

A4 - 7/01/2018

Votre nom Doreau
Votre prénom Patrice
Vos observations bonjour,
j'habite Rue Nationale à Chémery depuis une vingtaine d'années et je trouve que le bourg est de plus en plus dangereux . Cette situation est dû au flux important de camions, qui traversent chaque jour notre village, qui peinent à se croiser et qui sont obligés de monter sur les trottoirs. J'étais présent à la réunion d'information le 14/12 et je pense que ce projet est nécessaire pour la survie de notre village. Il serait peut-être souhaitable de créer un accès pour les véhicules venant de Soings .
En tous cas, nous espérons que ce beau projet verra le jour rapidement
...
M. DOREAU Patrice

A5 - 10/01/2018

Votre nom LEMAIRE
Votre prénom jean-pierre
Vos observations Comme promis par le president Perruchot lors de la réunion d'information du 14 Decembre à Chémery.Je vous demande d'étudier et de proposer des solutions pour la traversée du bourg de Chémery d'est en ouest car la déviation proposée forme un mur difficilement franchissable avec les outils agricoles(tracteur remorque,vendangeuses,moissonneuse batteuse,etc..).ainsi que les semi remorques.Venant de Mur de sologne voulant se rendre à Couddes ou à Mehers et inversement (laitier,livraison aliment,etc..).Comptant sur votre compréhension pour nous proposer des accès aux points de franchissements de la déviation avec accès aux routes de COUDES et MEHERS Salutations jp LEMAIRE

A6 – 11/01/2018

Votre nom PIERRY
Votre prénom Bruno
Vos observations Tout à fait d'accord avec avec votre projet et pour que cette déviation se réalise le pus rapidement possible.

A7 – 15/01/2018

Votre nom Cosnard
Votre prénom Wilfried
Vos observations Très content de cet déviation habitant sur la route principale je pense surtout à la sécurité de mes 2 enfants car vue la vitesse des voitures qui rentre dans le village j ai souvent peur de l accident

A8 – 16/01/2018

Votre nom LAMBERIOUX
Votre prénom SARAH
Vos observations La déviation est indispensable à Chémery. J'emmène tous les jours mon enfant à l'école à pied. C'est très dangereux de circuler sur les trottoirs. Les camions sont obligés de rouler dessus lorsqu'ils se croisent. Nous, piétons, sommes obligés de rentrer dans les cours privés pour ne pas se faire écraser. Et s'il n'y a pas de cours, on se plaque contre les murs des habitations.
Qu'attendons nous pour que la déviation soit faite : un terrible accident !!
Beaucoup de nos anciens ne souhaitent plus venir au bourg dû à la circulation. Ils ont peur de traverser la nationale.
Le conseil municipal a voté POUR la déviation. Alors que la démocratie fonctionne et que les travaux commencent.
OUI à la sécurité pour tous, OUI à la déviation

A9 - 16/01/2018

Votre nom ribault
Votre prénom alain
Vos observations vite la déviation pour la sécurité de la commune

A10 - 16/01/2018

Votre nom TROTIGNON
Votre prénom Magalie
Vos observations Je suis tout à fait pour cette déviation. Demeurant en centre bourg, rue nationale, il me paraît inconcevable qu'elle ne se réalise pas. La sécurité est très engagée tous les jours. Les nuisances sonores sont de plus en plus existantes. Le danger est permanent.
De plus, économiquement c'est indispensable. CHEMERY à une zone avec des terrains disponibles en attente.
Tout ceci devient vraiment indispensable pour la sécurité et l'évolution de notre société de demain.

A11 - 16/01/2018

Votre nom GARNIER
Votre prénom CHRISTOPHE
Vos observations Habitant Chémery depuis 41 ans le long de la départementale 956 , la déviation de Chémery devient indispensable .Tout d'abord l'augmentation de la circulation notamment celle des poids lourds devient problématique en terme de sécurité pour les habitants de Chémery . Il est évident qu'avec cette déviation, Chémery deviendra un village moins dangereux à vivre . Ensuite il faut penser au développement économique de la commune qui ne pourra pas avoir lieu sans cette déviation . Pour finir il faut également penser au confort des chauffeurs routiers que la déviation va leur apporter car actuellement la traversée de Chémery est très compliquée et dangereuse.
Il devient donc indispensable que cette déviation soit enfin faite .
Cordialement
GARNIER C

A12 - 17/01/2018

Votre nom Brault
Votre prénom Nathalie
Vos observations oui à la déviation pour la sécurité de nos enfants pour les chemerois
observations La déviation est nécessaire pour pouvoir vivre sereinement dans notre village

A13 - 18/01/2018

Votre nom TROTIGNON
Votre prénom Alisson
Vos observations Bonjour,
Habitante de Chémery et future propriétaire sur la commune, la déviation est pour ma part une urgence. Depuis des années nous voyons le trafic routier augmenté. Actuellement la rue Nationale ne permet pas que 2 camions se croisent ils doivent monter sur les trottoirs ou bien roulent sur les parkings, ceci est extrêmement dangereux pour nos riverains et détruit également les façades des maisons. Les enfants sont actuellement en danger à chaque sortie de l'école. Je dis oui à la déviation pour que les citoyens chemerois soient en sécurité, déjà trop d'accidents on eu lieu, n'attendons pas que le bilan se noircisse ! Cette déviation est aussi le moyen pour le développement économique de notre région.
Cordialement,
Mlle TROTIGNON Alisson

A14 - 18/01/2018

Votre nom MANDEL
Votre prénom PHILIPPE
Vos observations Bonjour
Bien que n'étant pas directement concerné car n'habitant pas Chémery, en tant que conducteur routier circulant souvent sur cet axe ,je dois vous dire que s'il est agréable de traverser des villages, à Chemery ce n'est pas le cas.En effet quand la traversée du bourg a été refaite,la chaussée a été rétrécie et les trottoirs agrandis.C'est donc l' insécurité pour les habitants car nous sommes obligés de monter sur les trottoirs pour pouvoir se croiser à 2 semi remorques, et pour nos matériels (rétroviseurs, pneumatiques), sans parler des fois où je suis resté coincé plusieurs minutes en croisant des convois..Cette route n'est plus adaptée au trafic qu'elle supporte (pas assez large dans le 41, meilleure dans le 36 et si il doit y avoir le même résultat à Chemery qu 'à Cellettes ,alors tant mieux!!Cordialement.

A15 – 19/01/2018

Votre nom HARDOUIN

Votre prénom Eric

Vos observations environ 15 hectares de plaines cultivables fertiles enfouies sus le bitume à l'heure ou la stérilisation des terres agricoles est un mal qui ronge notre pays au rythme d'l département tout les 8 ans! est ce bien raisonnable?

A16 – 19/01/2018

Votre nom Decarnin

Votre prénom Marie

Vos observations Centre bourg vraiment trop dangereux, le croisement de deux camions est quasi impossible et donne des sueurs froides aux passants. Donc Oui à la déviation même si c'est dommage pour nos campagnes, nos cultures mais là c'est vital !

A17 – 19/01/2018

Votre nom Baujard

Votre prénom Nicole

Vos observations Il y a urgence à dévier le centre bourg. En tant que piétons, nous ne nous sentons pas en sécurité sur les trottoirs.

A18 – 20/01/2018

Votre nom Barboux

Votre prénom Chantal

Vos observations Essayez de faire plus vite pour réaliser cette déviation. Nous souffrons du bruit et des vibrations, des camions qui me poursuivent sur les trottoirs.. J'ai 78 ans et je voudrais la voir pour être sûr que mes enfants et petits enfants pourront vivre en sécurité Merci

A19 – 21/01/2018

Votre nom Sommier
Votre prénom Joël
Vos observations La déviation est nécessaire. Au vu du trafic actuel, il est maintenant urgent de boucler ce dossier. Certes, en prenant en compte le meilleur tracé pour ne pas trop dénaturer l'environnement . Je pense que les opposants ce préoccupe plus de leurs retombées financières que de la sécurité. J'ai connu à peu près le même scénario sur Salbris (site prologis). Je suis chemeroy de cœur pour être né et d'y avoir toujours des attaches et ancien maire adjoint de Salbris. Cordialement

A20 – 23/01/2018

Votre nom Maupoux
Votre prénom Chantal
Vos observations Cette circulation de camions est néfaste pour la sécurité de Chémery notamment pour les enfants qui vont à l'école
D' autre part, le bruit est insupportable pour les résidents (surtout la nuit.

A21 – 23/01/2018

Votre nom ISALA
Votre prénom LITTERIO
Vos observations OUI A LA DEVIATION, habitante de la rue nationale la plus impactée par les camions,nous respirons une pollution , subissons du bruits et de l'insécurité journaliere
Les transporteurs routiers sont eux aussi excédés,Alors URGENCE

A22– 23/01/2018

Votre nom Lemaire
Votre prénom Armand
Vos observations Cette déviation est importante pour chemery, elle permettra de rendre le bourg de chemery sûr et plus calme. Le tracé privilégié me semble le plus cohérent et le plus respectueux de toute les contraintes que soulève se projet. Cependant, il néglige la prise en compte des poids lourds et engins agricoles qui on besoin de traversé chemery dans le sens mur en sologne coudes. Il est vrai que, pendant que chemery sera en travaux, il serait intéressant de penser à une solution pour facilité la traversé de chemery dans le sens mûr de sologne coudes et inversement.
Merci de m'avoir permis de m'exprimer sur ce projet.
Cordialement

A23 – 25/01/2018

Votre nom VAN ROOMEN
Votre prénom Patricia
Vos RÉPONSE AUX ENJEUX DE LA DÉVIATION
observations

Il n'y a pas de problème de sécurité dans le bourg de Chémery : il a été certes dénombré 459 camions /jour passant par le bourg mais AUCUN ACCIDENT CORPOREL plus depuis 20 ans avec des chiffres fournis par la sécurité routière qui ne dénombre aucun mort depuis 2010 sur cette portion de la 956. Des nuisances sonores et de qualité de l'air oui il y en a, elles seront déplacées et surtout amplifiées s'il y a une déviation : la vitesse, zones d'accélération et ronds-points sont pourvoyeurs d'accident grave, d'une augmentation du bruit et de pollution. Affirmer que faire passer des camions à 80 km au lieu de 30 km sera moins dangereux va à l'encontre de toutes les données de sécurité routière et des débats. La rue nationale de Chémery a été aménagée sciemment pour ralentir les camions en faisant des trottoirs très larges. Il y a été inclus des places de parking tout le long de cette rue, au niveau de l'école et en face de celle-ci à l'ancienne salle des fêtes permettant de répondre largement au besoin des Chémérois et de leurs enfants en les protégeant danger. Donc ne parler pas de sécurité mais de nuisances que certains souhaitent déplacer vers la campagne.

Sur le plan économique : Selon vos propres chiffres, le trafic routier s'est stabilisé depuis quelques années avec une croissance très faible malgré le développement de Contres. Cette même carte de fréquentation des axes routiers montre que les entreprises ne souhaitent pas rejoindre le sud du département mais le nord vers Blois. Vous parlez d'une ZA en projet à Chémery, compte tenu des difficultés rencontrées par le traitement des eaux et le coût que représente les travaux, notre village est actuellement et pour un bon nombre d'années en incapacité de recevoir de petites ou moyennes entreprises, la mairesse a refusé récemment l'installation d'un artisan qui a du s'installer à Soing en Sologne. Les chiffres que vous extrapolez sont faux et ne servent qu'à promouvoir votre projet. Notre village de Chémery est voué par cette déviation à une mort certaine : les commerçants font près de 40% de leur chiffre d'affaire grâce aux voitures de passage il vont donc fermer les contre exemples donnés ne sont absolument pas dans la même configuration géopolitique et ne sont donc pas comparables. Les agriculteurs que le Conseil départemental a pour mission de protéger vont souffrir du parcellement des terres, cette profession déjà en difficulté subit encore des choix politique d'une industrialisation qui est très instable. Les entreprises partent, le bitume et ses dégâts restent. Quand à développer le tourisme vert, les balafres bitumeuses ne

donnent pas envie aux touristes de venir visiter notre commune, sur vos projets les chemins de randonnées sont supprimés les animaux protégés que les exceptionnels touristes voudraient voir seront chassés par le bruit et la pollution. Si le tourisme vert que vous voulez développer ce n'est pas à Chémery et une déviation sur cette route ne changera en rien la venue des touristes dans les autres zones du Loir et Cher.

En résumé :

- Pas de problème de sécurité à Chémery mais de nuisances sur la rue nationale : pas de blessé depuis plus de 20 ans et centre bourg déjà bien aménagé. Il reste à faire respecter les limitations de vitesses
- Destruction de la vie commerçante, touristique, agricole et écologique de notre village.
- Destruction du cadre de vie des riverains et pertes considérables des valeurs mobilières des dits riverains.
- Perte de toutes possibilités de développement du tourisme sur la commune de Chémery

A24 – 28/01/2018

Votre nom Gentils
Votre prénom Christian
Vos
observations Bonjour,
Des échanges, des compensations, avec les agriculteurs sont en cours en vue d'éventuels dédommagements suite à l'impact de votre projet.
Quant est-il des riverains proches du tracé, qui vont voir leurs cadres de vie dévalorisés, voir détruits et leurs valeurs mobilières plus qu'impactées par vos projets ?
Il en est de même pour les commerçants qui vont subir des pertes financières qui ne leur permettront plus de vivre de leur travail?

A25 – 28/01/2018

Votre nom BORZACCHINI
Votre prénom pierre
Vos
observations A aucun moment il n'est fait allusion à l'impact commercial, touristique, au devenir de l'école. L'évolution vers un village mort est inéluctable. Les personnes qui sont aujourd'hui valides ne le comprennent pas mais dépendantes demain, elles devront quitter leurs maisons, leur région car il n'existe pas suffisamment de structures pour les accueillir, on préfère en effet investir 11 millions dans un hypothétique développement économique que pour prendre soin de nos aînés! Et ce n'est pas la seule aberration de ce projet, présenté sur un faisceau de mensonges (nombre d'accidents mortels, nombre de camions aujourd'hui et demain, attentes en matière de sécurité alors qu'il s'agit de nuisances sonores, diminution de la pollution alors qu'elle sera accrue sur la déviation....) nb: je conserve une copie

A26 – 28/01/2018

Votre nom Malaisé
Votre prénom Amandine
Vos observations Cette déviation va totalement dénaturé nos campagnes et mettre un terme à nos commerces sans penser aux exploitations qui vont être pour la plupart coupé par cette route. Pour moi c'est de l'argent foutu en l'air.

A27 – 28/01/2018

Votre nom BASSERIE
Votre prénom INGRID
Vos observations Je suis une simple citoyenne et surtout habitante de Chémery depuis une bonne dizaine d'années. Je ne fais pas de politique et n'ai pas vraiment une grande connaissance des contenus de la vie de la commune ou même de la région mais j'ai une vraie sensibilité de l'environnement qui m'entoure, de la Terre qui nous accueille. Je suis native de la région Parisienne, c'est donc un vrai choix conscient et désiré de vivre à la campagne. Je suis propriétaire sur la commune et j'aime ma maison, c'est une bulle protectrice qui me permet de garder une sérénité dans ce monde qui tourne à mille à l'heure et bien trop souvent pas rond. Je travaille dans le commerce, j'ai donc un besoin vital de me retrouver après le travail dans un environnement calme et naturel. Vous ne soupçonnez pas combien j'ai plaisir à me trouver simplement sur mon terrain à observer l'horizon, car aujourd'hui, ma vision est une étendue de champs, légèrement vallonnée où je peux, parfois, surprendre un cervidé. C'est un véritable moment de ressourcement. Mon havre de paix.
C'est donc avec une grande inquiétude, une profonde et immense déception, que j'ai appris que Demain vous voulez saboter mon environnement, notre village, notre campagne, en construisant une déviation. Une déviation, qui sans nul doute, tuera la vie de la commune! Avec une déviation annoncée limitée à 90 km/heure (qui ne sera absolument pas respectée, en appui pour preuve, la déviation de Cellettes, sur laquelle à 90 exactement, je me fais majoritairement doubler), vous dévierez tous les véhicules et pas seulement les camions comme soutenu par le projet. Qui viendra s'installer à Chémery dans le futur, le village se fera tout simplement oublier. N'oublions pas que nous commençons à être un peu éloignés de Blois. Nos commerçants, notre école disparaîtront petit à petit. Les «pros déviations» mettent en avant la sécurité. Je m'étonne de différentes choses, certes, il y a toujours plus de véhicules (et ce projet, en plus de tant d'autres, montre bien que nos gouvernants, nos représentants, ne sont que peu soucieux du futur environnemental puisque l'heure est toujours à encore plus de goudronnage...) mais je ne me suis jamais retrouvée dans les situations d'insécurité, de blocages ou même de simple

ralentissement dû à une lourde circulation comme annoncées par certains. L'insécurité dénoncée également avec la largeur des trottoirs que nous avons m'intrigue...même Blois, ne bénéficie pas partout d'une telle aisance sur les trottoirs...il y a pourtant plus de piétons il me semble.. Et ce dont les défenseurs de la déviations ne voient pas, c'est qu'une fois qu'il n'y aura plus de circulation dans le bourg, à combien rouleront ceux qui traverseront le village, de jour comme de nuit ?! L'insécurité sera réellement là! Quant à la pollution, elle sera décuplée demain et plus étendue se rapprochant encore un peu plus des cultures agricoles, maraîchères. Et que penser des risques de futurs inondations. Nous sommes sur des terres argileuses qui sont donc très peu perméables, comment cela va réagir avec encore plus de goudron qui imperméabilise d'avantage.

Sans compter que j'ai une réelle inquiétude de l'insécurité que peut apporter les abords d'une déviation, dois-je en plus d'une pollution visuelle, sonore, respiratoire, m'attendre à des installations de nouveaux campements de voyageurs...

Aujourd'hui, nous avons un agréable petit village qui jusqu'ici se défend pour garder son école et ses commerçants, pour lequel je regrette juste de ne pas avoir d'avantage de sentiers de balades et un aménagement d'une voie Piétonne pour rejoindre le bourg. Et demain, vous voulez tout détruire, nous mettant, pour certains, dans le risque de devoir (et non vouloir) mettre en vente et quitter Chémery en pertes et fracas.

Il y a forcément d'autres solutions, moins coûteuses qui plus est, d'amoindrir, faciliter, gérer la circulation. Le Goudron n'est pas l'avenir, il n'est qu'une (fausse) solution à court terme, il sera par contre trop tard, lorsqu'on réalisera qu'il y aura eu trop d'engouement pour les projets routiers. Je ne perçois pas la viabilité d'une commune, d'une région, d'un pays, riche en routes mais n'ayant plus d'agriculteurs, plus de soins médicaux, plus de commerçants..

N'abandonnez pas notre campagne

N'abandonnez pas Chémery

A28 - 28/01/2018

Votre nom Fourreau

Votre prénom Timothée

Vos observations Division de la population d'un village, perte de commerce de proximité pour les personnes âgées et ou à mobilité réduite , campagne saccagée, seront le résultat d'une dépense publique inutile

A29 – 28/01/2018

Votre nom gentils
Votre prénom christian
Vos Bonjour,
observations A l'heure où l'environnement est au cœur des préoccupations. Vous proposez des tracés qui auront tous, un impact important sur des zones de nidifications et de vie d'espèces protégées. Vous en parlez très peu dans votre projet, et je pense que vous avez sous-estimé ce point. Ce qui risque d'augmenter considérablement le coût de votre projet, si vous pensez respecter la cause environnementale. Tous ceci, pour une augmentation possible, de la circulation de 500 camions à 700 en 20 ans (selon vos dires) soit une augmentation de 10 camions par an. La sécurité dans le village étant un faux problème (chiffre de l'accidentologie à l'appui), la facture (11 millions €, a minima) me paraît un peu lourde. Surtout que d'autres projets bien plus importants et utiles sont dans vos "cartons". Sans parler de l'entretien des routes du département qui nécessite des investissements, également importants et concerne beaucoup plus les Loir-et-Cherians.

A30 – 28/01/2018

Votre nom Guillon
Votre prénom Françoise
Vos Je suis favorable à cette déviation qui va sécuriser le bourg
observations Ça devient urgent !

A31 – 29/01/2018

Votre nom HARDOUIN

Votre prénom Eric

Vos observations Je tiens à souligner que la durée du délai allouée aux chémerois pour s'exprimer sur ce qui pourrait bien sceller le sort de la vie du village est ridiculement courte. En effet cette pseudo concertation a débuté vers le 15 décembre 2017 pour se terminer le 31 janvier 2018. Vous aurez également noté que les fêtes de Noël et du premier de l'an sont insérées dans ce délai ainsi que quelques week-end ce à quoi il faut ajouter des heures d'ouverture de la Mairie de Chémery limitée à quelques matinées par semaine. Cela représente exactement 37 matinées à 3h00 ou 3h30 soit l'équivalent de 14 journées complètes. Vous réduisez ainsi considérablement les possibilités pour les citoyens qui comme moi travaillent, à s'exprimer sur un sujet qui va bouleverser leur vie! Ce n'est pas là ma conception de la démocratie. Même si nous avons la possibilité de nous exprimer comme je le fais via votre site internet, tous nos concitoyens ne sont pas rompus à la manœuvre et cela réduit encore le débat.

A32 – 29/01/2018

Votre nom HARDOUIN

Votre prénom Eric

Vos observations Vous vous apprêtez à goudronner 15 hectares de terres cultivables pour le développement économiques de CONTRES. Vous participez ainsi au phénomène de stérilisation des terres mais également à l'effet de serre et en lançant les véhicules à 90 km/h sur ces routes au lieu de 50 et 30 dans le bourg, vous augmentez la pollution et du même coup le bruit et l'accidentologie qui s'ensuivra sera sans doute plus dramatique que ce que nous avons connu à Chémery ces 20 dernières années. Vous noterez également que CONTRES n'a jamais souffert de l'absence d'une déviation à Chémery pour se développer, ce projet à + de 11 millions d'euros est donc coûteux inutile et dévastateur pour l'environnement dont vous semblez peu vous soucier.

A33 – 29/01/2018

Votre nom HARDOUIN

Votre prénom Eric

Vos observations Attention votre site indique que "vous avez mis trop de temps pour répondre au formulaire" et ne prends pas en compte nos observations. déjà que le délai de concertation est court si en plus on doit se dépêcher pour écrire nos observations c'est un peu fort! à moins qu'il faille que celles ci soit courtes!!!

A34 - 29/01/2018

Votre nom HARDOUIN
Votre prénom Eric
Vos observations un simple NON A LA DEVIATION est un raccourci que je ne prendrai pas et je souhaite développer les arguments contre ce projet aussi inutile qu'impactant de manière négative sur le commerce local dont vous semblez peu vous soucier. A l'heure où les politiques parlent de ruralité, vous allez rayer de la carte un petit village et l'avenir de ses commerçants. La population vieillissante de Chemery a besoin de ses commerces de proximité et les 1000 habitants ne sont pas suffisants pour assurer leur survie économique. Les touristes qui traversaient Chemery étaient autant de clients potentiels mais il semble que vous trouviez plus d'intérêts à développer CONTRES ce qui se fera nécessairement au détriment de notre village. Décidément votre conception de la ruralité est bien différente de la mienne!
Quand aux déclarations du Président PERUUCHOT indiquant devant 300 personnes que le conseil départemental n'a pas vocation à aider le petit commerce local, cela n'est pas de nature à nous rassurer. Une fois ses commerces fermés Chemery n'aura plus aucun attrait pour de nouveaux résidents et les réactions en chaîne se feront sentir sur notre école, puis sur la valeur de nos biens immobiliers qui à coup sûr chutera. Nous ne versons pas dans le catastrophisme mais analysons simplement les conséquences d'un projet destructeur à bien des égards.

A35 - 29/01/2018

Votre nom HARDOUIN
Votre prénom Eric
Vos observations Si certains du centre bourg veulent cette déviation, ce n'est pas le cas des riverains de l'Est chez qui vous souhaitez déplacer le problème. Pourquoi ne pas envisager alors de travailler à nouveau sur le tracé Ouest et le proposer aux riverains qui se positionnent pour cette déviation. Vous auriez au moins l'avantage d'avoir des gens POUR! En effet dans le centre, que cela passe à l'Ouest ou à l'Est est la dernière de leur préoccupation, la première étant leur tranquillité et qu'importe les conséquences sur la vie du village.

A36 – 29/01/2018

Votre nom Ecoutin
Votre prénom Manon
Vos observations Le projet de déviation de Chémery est une décision prise par le Conseil Général pour des raisons de «développement économique», raison qui prime selon lui devant toutes les autres et notamment celles du développement de la ruralité et la vie à la campagne. Cette déviation est un choix anti-démocratique : la réunion du 14 décembre 2017 n'était pas une réunion de «concertation» mais bien une réunion d'information du projet, tout a déjà été décidé en amont et les habitants ne peuvent que subir ce choix. Cette soi-disant «concertation publique préalable» n'est finalement qu'une procédure à suivre dans le planning du projet d'aménagement.

Quelle est la véritable raison de cette déviation ? sûrement pas celle de la sécurité du bourg (prétexte idéal). Si la sécurité du bourg est en jeu, il existe des aménagements possibles coûtant bien moins cher que 11 millions d'euros pour faire ralentir/interdire des camions.... La pollution et les nuisances sonores sont déplacées, il faut rajouter à cela les problématiques liées à la faune nichant sur les plaines agricoles, le barrage écologique pour les espèces que représente ainsi une barrière infranchissable, la frontière physique que la déviation marquerait entre la Sologne viticole et la Grande Sologne (source d'intérêt et de valorisation pour le tourisme local), la coupure des chemins de randonnée pour aller vers l'Est de Chémery et notamment l'étang de l'Arche, le goudronnage des terres agricoles. A l'ère de la transition écologique, n'y a-t-il pas d'autres critères à prendre en compte que les seuls critères économiques des villes ?

Car surtout cette déviation signe l'arrêt de mort du peu de commerçants restant à Chémery. Plus de commerçants, puis plus d'école, c'est la mort de la ruralité (et ce n'est pas comparable à la Chapelle vendômoise, d'après le contexte géographique).

Enfin, monsieur le Président du Conseil départemental, vous êtes «preneur» pour un projet coûtant moins que 11 millions d'euros ? C'est risible. Pour exemple le «contournement» de Contres qui permet facilement aux véhicules de circuler et de doubler si nécessaire, sans pour cela faire des voies de dépassement, un terre plein central, et une route intraversable ! (quel intérêt de doubler des camions qui circulent déjà à 80-90km/h quand la loi va limiter la vitesse à 80km/h !!)

A37 – 29/01/2018

Votre nom SOARES
Votre prénom MICHAEL
Vos observations Les enjeux de la déviation signalées par votre étude sont très pertinentes aussi bien sur les bienfaits immédiats des habitants de Chémery que ceux futurs qui s'inscrivent dans un contexte économique.
Pour ma part étant directement impacté par cette déviation car habitant proche de la D956 et de plus hors agglomération (90km/h), la vitesse provoque chez nous un climat de peur renforcé par des accidents, les difficultés quotidiennes que de s'insérer sur la voie, la sécurité pour mes enfants et pour finir les nuisances sonores qui nous empêchent de profiter pleinement de nos extérieurs.
Pour toutes ces raisons et bien d'autres je soutiens le projet de déviation du tracé n°5.
En revanche je suis en désaccord avec le N°4 qui viendrait ajouter un axe routier supplémentaire à celui dévié toujours à quelques mètres de mon habitation (- de 100 mètres)

A38 – 29/01/2018

Votre nom GERMAIN
Votre prénom Evelyne et Claude
Vos observations Merci pour ce projet très complet présenté lors de la réunion du 14 décembre 2017.
Nous attendons avec impatience qu'il se réalise rapidement, afin d'être en sécurité sur les trottoirs de Chémery. Notre maison est située à la sortie du village vers Contres, à cet endroit il n'y a pas de trottoir et les camions nous frôlent surtout dans le virage, sans parler du bruit que nous subissons 24/24h. Cette déviation est donc, très attendue.
Toutefois, j'aimerais avoir une petite précision sur le tracé que vous avez choisi. Pour ma part, j'aurais préféré la variante N°2 qui semble, d'après votre enquête, avoir plus d'impacts négatifs. En ce qui concerne le choix du tracé n°5, j'aimerais savoir si entre le rond point vers Contres et le pont de la Renne jusqu'à l'endroit où la déviation passe en déblai, s'il est prévu un talus paysagé afin d'atténuer le bruit et d'offrir une meilleure insertion paysagère. Le pont de la Renne sera-t-il habillé de bois comme ceux de la déviation de Cellettes ?
Merci pour votre réponse.
Cordialement
Evelyne et Claude GERMAIN

A39 - 29/01/2018

Votre nom PEZE
Votre prénom Philippe
Vos observations J'approuve le projet proposé de déviation qui apportera la sécurité aux habitants de Chémery. Mais pourquoi utiliser l'expression "FEEDER GAZ" qui n'est pas français, ni anglais (GAS et non GAZ) alors qu'un terme français existe : GAZODUC ?

A40 - 30/01/2018

Votre nom Hénault et Daumain
Votre prénom Stéphan et Christelle
Vos observations Habitant et travaillant à Chémery, agriculteurs concernés par le projet, nous sommes opposés à cette déviation qui va défigurée à jamais notre village, ses paysages et son patrimoine.
L'agriculture et l'élevage sont des activités économiques qui fournissent aussi des emplois !!!
Stop au béton et bitume qui détruisent nos campagnes, qui engloutissent nos terres fertiles et réduisent ainsi la capacité des sols à absorber l'eau des phénomènes météorologiques extrêmes qui se succèdent dorénavant. Tous nos élus devraient avoir comme priorité, la préservation des terres agricoles " Dénrée rare et non renouvelable ".
Nous souhaiterions du dialogue, de l'écoute, de la concertation et non des décisions unilatérales.

A41 - 21/02/2018

Votre nom HARDOUIN
Votre prénom Eric
Vos observations Selon vos propres estimations l'augmentation du trafic poids lourds à Chémery sera de + 150 d'ici 20 ans soit +7,5 camions par jour,,. Outre le fait qu'il me paraît difficile de prédire ce que sera l'avenir des transports routiers d'ici 20 ans avec le développement de l'électrique notamment, dépenser aujourd'hui + de 11 millions d'euros pour un projet dont l'impact sera mineur sur le développement économique local me paraît aberrant. Nous savons tous que les deniers publics sont comptés et il est évident que des projets bien plus ambitieux et certainement nécessaires sont à l'ordre du jour. Alors pourquoi ne pas réserver cet argent pour ces aménagements utiles pour le développement économique du département.

A42 – 21/02/2018

Votre nom HARDOUIN

Votre prénom Eric

Vos observations La décision est politique, or la distribution des cartes n'est plus la même aujourd'hui. En effet ce projet datant de l'ère de votre prédécesseur n'est pas votre projet et n'avait comme but que de servir les souhaits du Maire de CONTRES alors au Conseil départemental ou il siégeait au sein de votre majorité. Il n'y est plus aujourd'hui, ni même dans votre majorité ayant choisi de rejoindre un autre mouvement politique. Au passage il a combattu et échoué face aux candidats de votre majorité, et force et de constater que , au sein même de sa COM COM il ne fait plus l'unanimité, certains de ses maires ayant appelé à voter pour notre député actuel Guillaume PELTIER contre lequel il se présentait.

Vos projets pour le LOIR ET CHER sont aujourd'hui plus ambitieux et visionnaires que cette simple déviation de Chémery qui n'apportera pas grand chose au département.

Devant les erreurs du passé avec cette sortie A85 Chémery faisant doublon avec celle située à 11 km (sortie A85 St AIGNAN) et qui devait participer au développement SELLES SUR CHER, avec cette même sortie A85 St AIGNAN qui, sans doute mal positionnée, ne parvient plus à désengorger le flot des touristes vers Beauval, il est temps de cesser de satisfaire aux lubies d'élus locaux dont la vision n'est pas toujours globale et de promouvoir des projets dont l'intérêt général ne sera pas contestés.

A43 – 21/02/2018

Votre nom HARDOUIN

Votre prénom Eric

Vos observations Encore un projet routier qui laisse bien peu de place à la problématique environnementale!

Quid de la faune sauvage, de la flore, quid de la gestion de l'eau et des risques de pollution, Quid de l'impact sur les zones naturelles traversées ou longées!

A44 – 21/02/2018

Votre nom HARDOUIN

Votre prénom Eric

Vos observations Alors que les agriculteurs (qui font sans doute bien plus peur que les riverains du tracé) ont été associés au projet, les riverains eux mêmes ont les été les grands oubliés de ce tracé qui va bouleverser leur vie de façon définitive. C'est proprement scandaleux! Ce sont eux qui chaque jour auront dorénavant à subir le flot routier qu'on s'apprête à déverser chez eux! Reporter le problème chez les autres n'est pas une solution acceptable!

A45 – 27/02/2018

Votre nom PINOTEAU

Votre prénom Pierre

Vos observations Alors que cette déviation "indispensable" est actée depuis longtemps, comment peut-on jouer avec la sécurité et la santé des habitants de Chémery, pour des raisons sans fondement.
Aux yeux de la poignée d'opposants, faut-il qu'un accident grave ou mortel se produise pour qu'ils prennent conscience de l'évidence de cette déviation, face à l'irréalité de leurs arguments ?

A46 – 27/02/2018

Votre nom Repincay

Votre prénom Sandra

Vos observations Urgent de la faire la déviation !
En étant assistante maternelle je ne me rend même plus dans le bourg à pied avec les enfants trop dangereux....
Les camions nous rase obligé de se mettre contre le mur pour passer , ayant des enfants scolarisés dans chemery nous prenons la voiture à chaque fois .
Avec plus de camions dans quelque années comment cela se passera t il ?

A47 – 27/02/2018

Votre nom VAN ROOMEN
Votre prénom PATRICIA
Vos observations Conseil départemental

Il vous semble que le financement du projet de la déviation est acquis. Pourtant cet argent donné par les citoyens du Loir et Cher doit être dépensé à son profit en priorité. Est-ce le cas à Chémery, il y a lieu d'en douter : ce qui était vrai il y a quelques années ne l'est plus. Les entrées d'argent se font de plus en plus rares entre le nombre croissant de citoyen qui ne payent pas ou peu et l'aide de l'état qui baisse, les budgets doivent être revus et les projets priorisés.

Le controiis s'est développé sans cette déviation, malgré toutes les gesticulations de certains politiciens, les entreprises présentes actuellement sur ce site et qui tiennent, sont tournées vers Blois (Saint Michel notamment...), le développement économique de cette petite ville ne nécessite pas les 15 millions envisagées, le retour sur investissement, même si ce n'est pas le but du conseil départemental, est très loin d'être intéressant. Lorsque les politiciens changeront les infrastructures déjà en place pourront être utilisées et favorisées notamment sur le Romorantinais qui se meure. Pour fabriquer un axe nord sud qui existe déjà et dessert déjà un accès à l'autoroute A85 le Conseil Général veut dépenser 15 millions d'euros. Les citoyens, eux, veulent que les dépenses qu'ils financent servent leur quotidien et leur assure une sécurité sur les axes routiers secondaires qu'ils empruntent aussi : pour accéder aux grands axes, il faut les petites routes dont les chaussées se dégradent.

Ce n'est pas le même budget, vous rétorquez nous et ça n'est pas rentable !!! Tout l'argent utilisé est certes distribué dans des tiroirs différents selon leur attribution mais il vient des mêmes payeurs dont je suis ainsi que les plus de 1000 signataires de notre pétition. Ce nombre aurait pu être beaucoup plus important si les membres actifs de l'association n'étaient pas obligés de travailler pour notamment payer les taxes et les impôts qui nous sont demandés...

Les dirigeants de la SNCF pensaient aussi que l'avenir était sur les grandes lignes permettant de rapprocher les grandes villes et dont les « cœurs de l'économie » et pour favoriser certains ils ont multiplié les travaux sur ces axes et les accidents sur les voies dites annexes se sont multipliés : voulez vous en arriver là ??

En conclusion : la déviation ne sert qu'à flatter l'Ego ou les illusions de certains alors que d'autres priorités existent tant pour favoriser l'économie (la 2ème sortie de l'autoroute à Blois, l'axe vers Beauval...)

que pour réellement prévenir la sécurité sur nos routes : la vitesse n'empêchera pas les accidents sur les routes annexes pour certaines défoncées. Aucun accident corporel dans le bourg de Chémery depuis plus de 30 ans alors même que l'abond de l'école ni aucune partie du bourg n'avaient été aménagées...

A48 - 2/03/2018

Votre nom LACHAT
Votre prénom Famille
Vos observations Monsieur le Président du Conseil Départemental
Suite au projet de déviation du centre bourg, nous nous y opposons pour différentes raisons:
- la proximité de la maison familiale, siège de l'exploitation agricole qui sera impactée par les nuisances sonores et olfactives et une pollution intense
- la longueur de la déviation traversant notre exploitation est estimée à 1,100 km rendant la majorité de nos parcelles difficilement exploitables, tant économiquement qu'humainement. Nous sommes trois frères exploitants et principalement touchés par ce tracé, exploitation qui fait vivre trois familles habitant la commune
- maintenant où l'on nous demande de produire plus écologiquement, une telle infrastructure routière ne devrait-elle pas elle même engendrer des nuisances environnementales en détruisant la faune et la flore si présentes sur ces lieux de la commune
- de plus le tracé projeté présente des courbes entraînant des délaissés de parcelles importants, impossible à cultiver tant par le matériel agricole que par l'utilisation des produits phytosanitaires que l'on nous impose. Ces parcelles d'une superficie inexploitable que deviennent-elles?
C'est pourquoi Monsieur le Président, nous renouvelons notre opposition à ce projet et vous demandons de bien vouloir étudier une alternative à ce tracé qui, de par sa nature et sa situation mettra obligatoirement des exploitations en danger, et entraînera une dégradation majeure de l'environnement que l'on nous impose de préserver.
Espérant que vous prendrez en compte nos observations, agréés nos sentiments distingués.
Famille LACHAT

PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER DÉVIATION DE CHÉMERY

B. Conseil départemental de Loir-et-Cher.

REGISTRE POUR LA CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

du 14 décembre

CONCERTATION JUSQU'AU 2 MARS 2018



CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

du 14 décembre 2017 au 31 janvier 2018

NOM ----- -----	COMMENTAIRE
PRÉNOM ----- -----	
NOM ----- -----	COMMENTAIRE
PRÉNOM ----- -----	

PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER DÉVIATION DE CHÉMERY

C. Mairie de Chémery
①

REGISTRE POUR LA CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

du 14 décembre 2017 au 2 mars 2018

CONCERTATION JUSQU'AU 2 MARS 2018



PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER DÉVIATION DE CHÉMERY

C- Mairie de Chémery
②

REGISTRE POUR LA CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

du 14 décembre 2017 au 7

CONCERTATION JUSQU'AU 2 MARS 2018

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

du 14 décembre 2017 au 31 janvier 2018

C1

NOM	COMMENTAIRE
Aubré	la déviation semble passer relativement près des habitations au niveau de la salles des fêtes et après. Même si la route est prévue en déblai sur cette portion, n'y a-t-il pas un risque de nuisance sonore pour les riverains dont je fais partie ? En l'état actuel des études faites sur ce projet, est-ce en mesure d'avoir une réponse technique claire et précise qui ne soit pas une estimation à vue de nez dans le but de rassurer les intéressés ? Merci.
Jean Pierre	

C2

NOM	COMMENTAIRE
Behoreau	Pour la déviation de Chemeré raison sécurité.
PRÉNOM Paulette	
Dominique	

C3

NOM Abialanne	COMMENTAIRE Depuis 1960, j'habite à Chémery, rue nationale. Que de changements depuis !
PRÉNOM Marie-Claude	Les poids lourds de plus en plus nombreux peinent à se croiser, montent sur les trottoirs et rendent la circulation dangereuse. Comme la majorité des Chémérois, je souhaite ardemment le contournement du village. Pour la sécurité de tous et le développement économique, Vive la déviation !

C4

NOM SIMONEAU	COMMENTAIRE Nous attendons la déviation depuis des décennies. Les camions ne peuvent plus se croiser normalement et montent sur les trottoirs passant à 30 centimètres de nos fenêtres. Nous sommes en parfaite insécurité.
PRÉNOM Edmond-Louis	Des personnes arrivant récemment à Chémery sont contre la déviation. D'autres n'y habitant pas font une campagne effrénée pour que le projet ne soit pas réalisé. Oui à la déviation et let's go possible

C5

NOM BARBOUX	COMMENTAIRE Les camions pour se croiser passent sur le trottoir en rasant ma maison.
PRÉNOM CHANTAL	Je me sens en totale insécurité; j'estime que la déviation est indispensable. Vous voulez vivre normalement dans notre village. Vete la déviation

C6

NOM MONNET	COMMENTAIRE La circulation est de plus en plus importante, surtout les camion!...
PRÉNOM Danièle	Cela devient insupportable. Nous aimerions bien avoir un boug un peu plus calme. Nous attendons la déviation rapidement.

C7

NOM RETY	COMMENTAIRE Contournement nécessaire pour la sécurité de tous et aussi faciliter le travail des transporteurs routiers. Les camions sont de plus en plus nombreux. Pour le croiser ils doivent replier leurs rétroviseurs, monter par-dessus les trottoirs. H'habite sur nationale, je vois ceci tous les jours. C'est très difficile pour traverser la rue! Merci de faire vite. C'est urgent! H. H.
PRÉNOM Jacqueline	

C8

NOM LACOUR	COMMENTAIRE Voilà 54 ans que nous habitons sur nationale. Chemery était un village paisible mais hélas depuis plusieurs années la vie devient très laide. avec l'augmentation constante du trafic des poids lourds. insécurité, pollution, c'est un enjeu pour notre santé publique de sommeil. Comme beaucoup de Chemerois et Cheméroise nous demandons au plus vite la déviation.
PRÉNOM FRANÇOISE	

C9

NOM Stoïquez	COMMENTAIRE Chemeris depuis 49 ans - quel bonheur : mais depuis plusieurs années, la circulation est devenue préoccupante - et l'insécurité est le dommage, et il est plus que nécessaire, que cette déviation est bien - et tout ira bien.
PRÉNOM Paulette	

C10

NOM MALARD	COMMENTAIRE Alors que j'étais maire de Chemery, la question de la déviation du bourg était au visage Mais avions alors souhaité que la commune soit attributaire du sol devant servir l'axe à la voie soit attribué à la commune afin de simplifier la réalisation ultérieure. Malheureusement les instances départementales de l'époque n'ont pas facilité les choses; rien n'a pu être réalisé. Ce tracé, pour le passage d'une canalisation par G.D.F. a été mis en place et à l'initiative de la municipalité de l'époque, il fut défini en concertation avec tous les propriétaires et exploitants concernés, et imposé à G.D.F. En une soirée le camp fut enterré, dans le respect de l'intérêt général, l'intérêt particulier fut préservé au mieux. Aujourd'hui se dessine aujourd'hui on comprend que l'intérêt général qui fut plus ou moins bien servi, qu'une au projet qui va jusqu'à un certain point de parvenir à une exploitation
PRÉNOM Maurice	

<p>NOM Adland</p> <p>PRÉNOM Aurica</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>faisant vivre trois familles A la vérité un "mix" de projets proposés qui permettrait au projet de se rapprocher au plus près de la centralisation GDF, concernant des terrains, déjà grevés de servitude ne vit certainement celui qui servirait au mieux l'intérêt général ou nuisant le moins aux intérêts particuliers. On peut se interroger aujourd'hui sur la véritable raison de "trajet" est on doit le faire par une bonne administration de l'intérêt général. Chacun dans ses observations, manifestement défend ses intérêts particuliers, c'est compréhensible mais relative ainsi les avis. Ce qui se peut grave serait que l'intérêt général soit défendu de la même manière, suffit si la situation où il se trouve est le fruit de sa mauvaise administration antérieure. Ce vieux projet doit se réaliser sans valiser les engagements antérieurs et respectant les activités de son qui sont existantes.</p>
<p>C11</p> <p>NOM RETY</p> <p>PRÉNOM André</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>oui la déviation est urgente et nécessaire pour tous même pour les commerçants et transporteurs routiers.</p> <p>ZHP</p>

C11

C12

NOM

TROTIGNON

PRÉNOM

Hubert

COMMENTAIRE

cagoulé

C13

NOM

DOREAU Séverine

PRÉNOM

SEVERINE

COMMENTAIRE J'habite rue Nationale à Chémery et, comme beaucoup de gens ici, je ne me sens plus en sécurité quand je marche sur les trottoirs de ce charmant village. J'ai acheté ma il y a bientôt 20 ans et depuis, la circulation ne cesse d'augmenter... en particulier les camions qui ont du mal à se croiser et sont obligés de monter sur les trottoirs. J'étais présente à la réunion d'information du 14/12 et je trouve le projet très intéressant.

J'espère que ce beau projet verra le jour rapidement !

C14

<p>NOM Boussion</p> <p>PRÉNOM Francois Martine</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>Deviation urgente Cheremois depuis presque 15 ans. Habitant rue Nationale 'insécurité' trop de camions qui ne peuvent se croiser sans monter sur les trottoirs puis la nuit c'est pareil</p> <p><u>Boussion</u></p>
--	---

C15

<p>NOM DAUBRICOURT</p> <p>PRÉNOM EDITH</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>L'habite Chemery depuis 1992. on nous promettrait okfa une deviation !! la vie de notre village et des habitants de bourg est complètement affectée par le trafic intense de camions - (bruits vibrations insécurité permanente) Nous avons besoin de la deviation tres vite le tracé est tres bon.</p> <p>Daubricourt</p>
--	--

C16

NOM

SANCET

PRÉNOM

Charles

COMMENTAIRE

Habitant rue Nationale depuis 25 ans, j'ai constaté l'augmentation de la circulation de camions. Outre le danger pour les habitants et surtout les enfants, nous subissons les nuisances, bruit, pollution - L'insécurité sur les trottoirs est manifeste - De plus, les maisons ont déjà des fissures sur les murs causés par le passage des camions - Ne pas oublier que la montée de ces camions sur les trottoirs peut avoir des conséquences sur les canalisations et les égouts. Le tracé me semble bon - J'espère la réalisation rapide de ce projet salutaire pour tous.

C17

NOM

Dardouillet -

Pierre

PRÉNOM

Béatrice

COMMENTAIRE

Je suis née en 1959, route nationale à CHEVERY, j'y habite. Jusqu'à quelques années, nous avions une vie paisible - Maintenant, vu la circulation, je vois les camions monter sur les trottoirs, et j'ai PEUR. Peur de voir un de nos concitoyens (jeune ou âgé) être accidenté, par un camion sur un trottoir, par un camion en excès de vitesse (en milieu de journée ou le soir) par une voiture un peu trop rapide. Alors OUI à la déviation RAPIDEMENT... sinon!!!

C18

NOM GOUVIN	COMMENTAIRE Je suis pour la déviation pour la tranquillité et la sécurité de habitants... Mais je souhaite que les Agriculteurs, qui vont être expropriés de leurs terrains, soient indemnisés comme les amis de Communauté de Commune...
PRÉNOM Raymond	

C19

NOM LEROUX	COMMENTAIRE Je suis <u>Pour la DEVIATION</u> la proposition d'aménagement routier est très bien vue. Habitant de la rue Nationale pourrions vivre mieux, plus cet enfer de Bruit, pollution, insécurité pour nos enfants - DEVIATION = Sécurité.
PRÉNOM MARLENE	

C20

NOM ISAIA	COMMENTAIRE DEVIATION = Sécurité. Pour la paix et la santé de tous. OUI A LA <u>DÉVIATION</u> .
PRÉNOM Liliane.	

C21

NOM GARNIER. PITHON	COMMENTAIRE <u>Pour La Déviation</u> C'est la Sécurité - le bien être de la population riveraine de la Départementale.
PRÉNOM M. CHRISTINE	

C22

NOM
PIEBRY

PRÉNOM
Bruno

COMMENTAIRE

Tout a fait d'accord avec la réalisation de cette déviation d'une part pour la sécurité et la tranquillité des riverains de la rue nationale.

Habitant cette rue, nous attendons avec impatience cette déviation avant qu'un accident grave n'y produise.

C23

NOM
PELÉ

PRÉNOM
Philippe

Philippe

COMMENTAIRE

L'intérêt général, invoqué ici par certains pour régler de vieux contentieux/comptes, est d'assurer la sécurité des habitants, ~~et~~ de faciliter la circulation de la D956 et le développement économique des environs en réalisant le mieux d'habitants possible.

Au vu de ces critères, le projet proposé me paraît le meilleur et j'approuve son tracé. J'espère que le planning en sera tenu.

Les conditions de circulation ont changé depuis les années 50 où je me rendais à l'école à pied sans accompagnement tout le long de la rue nationale.

C24

<p>NOM BOURDILLON ----- Michelle -----</p> <p>PRÉNOM Michelle ----- -----</p>	<p>COMMENTAIRE Dû à la déviation, groupe de sécurité pour tout le Marsade</p>
---	---

C25

<p>NOM BOURDILLON ----- P. -----</p> <p>PRÉNOM Pierre ----- -----</p>	<p>COMMENTAIRE P'axe Blis Chemery et son branchement à l'autoroute impose les déviations de Celette, contrefois celle de Chemery et sans doute avenir à Carvelay</p>
---	--

C26

NOM

BOUVIET

SAC

PRÉNOM

JACQUELINE

COMMENTAIRE

OUI A LA DEVIATION
SECURITE. DES PERSONNES
ET DES ENFANTS.
PROTECTION DE NOS MURS
ET DE LA ROUTE DONC DE
NOTRE VILLAGE.

C27

NOM FAMILLE

HENault

PRÉNOM

Pierre et
Jacqueline

COMMENTAIRE

POURQUOI NOUS NE VOULONS PAS
DE DEVIATION A CHEMERY :

La vraie raison du projet de déviation
de Chemery est donnée dans un document
émanant du Conseil départemental de
Loir et Cher (dossier de présentation à la
commission permanente, séance du
9 Novembre 2012)

Extrait du document page 12 :
Analyse comparative des deux itinéraires
CONTRES - A85

« La configuration des deux itinéraires
Contres - A85 doit conduire à privilégier
la circulation des poids lourds sur la
RD 956. Cet itinéraire présente, pour la
circulation des poids lourds, des

<p>NOM</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>PRÉNOM</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>caractéristiques meilleures que l'itinéraire RD 675 - RD 976 ainsi qu'une vocation économique affirmée.</p> <p>LE TRANSFER DES PIDS LOURDS DEPUIS LA RD 675 VERS LA RD 956 MIEUX ADAPTEE A LEUR CIRCULATION, ACCOMPAGNEE DE LA SECURISATION DE CET AXE DEVAIT PERMETTRE D'APPORTER UN GAIN DE SECURITE GLOBAL SUR LES DEUX ITINERAIRES CONTRES - A85 > ...</p> <p>... à savoir, la RD 976 TOURS - VIERZON et la RD 675 CONTRES - STAIGNAN. Seront délestées de leurs camions qui dès lors passeront par Chémery.</p> <p>DONC LA DEVIATION DE CHEMERY SE TRADUIRA PAR :</p> <p>1 - Une concentration des camions sur l'axe Contres - Chémery - Selles, RD 956,</p>
<p>NOM</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>PRÉNOM</p> <p>-----</p> <p>-----</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>tandis que le trafic des véhicules légers se fera davantage sur la RD 675 en direction de St Aignan y compris les visiteurs du zoo de Beauval, soit 1 million 5 et très prochainement 2 millions selon le président du conseil départemental, M. Nicolas Terrouchet.</p> <p>2 - La mort prévisible de Chémery via le déclin de ses commerces et du tourisme vert.</p> <p>3 - Une pollution et des nuisances sonores accrues pour la commune compte tenu de l'augmentation du trafic poids lourds et de la vitesse plus élevée.</p>

<p>NOM</p> <hr/> <p>PRÉNOM</p> <hr/>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>4- Une insécurité routière en amont et en aval du bourg pour aller vers Contres ou Selles-sur-Cher.</p> <p>Pour faire leurs courses, aller voir leur médecin ou travailler, les Chémérois seront bloqués derrière des files de camions. Il sera très dangereux de doubler sur cette route.</p> <p>POURQUOI LA COMMUNE DE CHÉMERY DEVRAIT-ELLE ÊTRE SACRIFIÉE AU PROFIT DES TRANSPORTEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX ?</p> <p>De nombreuses communes ont fait d'autre choix : celui de gêner la</p>
<p>NOM</p> <hr/> <p>PRÉNOM</p> <hr/>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>circulation des poids lourds (ralentisseurs, chicanes, circulation alternée, feux tricolores ...) afin de les orienter vers d'autres grands axes.</p> <p>Un 3^{ème} grand axe de circulation qui sera délesté vers Chémery (AD 956) est la AD 765, l'"épine dorsale du Loir et Cher", soit l'axe Le MANS - VENDÔME - BLOIS - ROMORANTIN - VIERZON -</p> <p>— Extrait du Rapport du Président (du Conseil départemental), réunions des 9 Novembre 2012 - Dossier de présentation à la Commission à la Commission Permanente Séance du vendredi 9 novembre 2012</p>

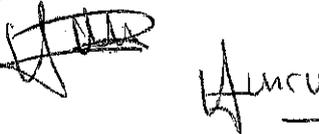
28

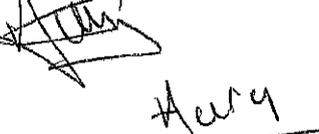
<p>NOM GIRON</p> <p>PRÉNOM Ayille</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>Pour la déviation en raison des usages routiers. Lorsque 2 camions se croisent il est impossible pour des piétons d'être en sécurité. Elle facilitera également le travail des chauffeurs routiers qui n'auront plus ce stress.</p>
---	---

29

<p>NOM GONGAWES BODINI</p> <p>PRÉNOM Michael Marie - Laure</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>Pour la déviation pour la sécurité des enfants sur le trajet de l'école. Pour une meilleure vie dans le centre du bourg sans la crainte du bruit ou des accidents causés par les poids-lourds.</p>
--	--

C30

<p>NOMS FAMILLE AURY Famille DANGER</p> <p>PRÉNOMS Genevieve, Nadège Joël, Dominique</p>    <p style="text-align: right;">Aury</p>	<p>COMMENTAIRE <u>CONTRE LA DÉVIATION</u></p> <p>Le conseil municipal de CHOMERY a voté une déviation à <u>2 voies</u> comme à contras, qui doit prendre en compte l'environnement, l'économie agricole et locale.</p> <p>Pourquoi cette 2 voies est présentée aujourd'hui avec des voies d'accélération, soit 3 voies, permettant le doublement alors que la vitesse est limitée à 80 km/h sur tous les réseaux secondaires !!</p> <p>De plus, celle-ci se trouvent près des habitations, les riverains vont subir à long terme de journaux des nuisances sonores et visuelles</p>
--	---

<p>NOMS Famille AURY Famille DANGER</p> <p>PRÉNOMS Genevieve, Nadège Joël, Dominique</p>    <p style="text-align: right;">Aury</p>	<p>COMMENTAIRE accompagnées de pollution -</p> <p>Cette déviation a l'étude depuis 2 ans était prévue côté ouest, pourquoi se retrouve-t-elle à l'est? alors qu'il y a t d'obstacles (gaz, t d'habitations...) Peut-on nous démontrer que les premiers tracés ne sont pas possibles et pourquoi? -</p> <p>C'est inadmissible que dans un pays dit "démocratique" aucune réunion d'information n'a été faite par la mairie, ni aucune concertation préalable auprès des riverains pourtant fortement</p>
---	---

impachés par ce projet -

CONTRE LA DÉVIATION

<p>NOMS <u>AURY / DANGER</u></p> <hr/> <p>PRÉNOMS <u>Irène, Dominique</u> <u>Joël, Nadège</u></p> <p><u>Joël</u> <u>Joël</u> <u>Joël</u> <u>Aury</u></p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>La raison mise en avant par le conseil départemental lors de la réunion publique du 14 décembre dernier est la "sécurité du bony". Celle-ci n'est pas recevable puisque des aménagements ont été faits: rétrécissement de la RD, élargissement des trottoirs et aménagement de parkings pour l'accès à l'école.</p> <p>La raison première qui n'a pas été mentionnée est plutôt "le développement économique du canton".</p>
<p>NOMS <u>AURY / DANGER</u></p> <hr/> <p>PRÉNOMS <u>Irène, Dominique</u> <u>Joël, Nadège</u></p> <p><u>Joël</u> <u>Joël</u> <u>Joël</u> <u>Aury</u></p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>Doit-on sacrifier un village de 1000 habitants pour un déstagement de camions qui pourrait se faire vers d'autres axes existants, dont les travaux sont une priorité puisque la fréquentation des camions est plus importante.</p> <p>D'autres alternatives peuvent être étudiées:</p> <ul style="list-style-type: none">- curage de l'entrée-bony par la mise en place de feux alternés comme lors de l'incendie de l'office Notarial (qui a très bien fonctionné), ou des chicanes comme à Contres ou Soings en Sologne. <p>Cela permettrait d'éviter si cette déviation de + de 11 millions € est nécessaire.</p>

C31

NOM

Lamberton Alexander

Rei Medeiros Rodrigo

PRÉNOM

~~Lamberton~~

Rei Medeiros

COMMENTAIRE

Pour la déviation pour la
sécurité de nos enfants
ainsi que pour toutes les
personnes car camions
trop près des trottoirs et
des maisons.
Sécurité.

C32

NOM

MAUBERT

PRÉNOM

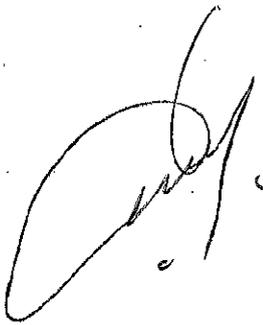
Roselyne

[Signature]

COMMENTAIRE

la déviation devient une
URGENCE.

C33

<p>NOM MAUBERT</p>	<p>COMMENTAIRE Oui à la déviation.</p> 
<p>PRÉNOM Roger</p>	

C34

<p>NOM RIBULT</p>	<p>COMMENTAIRE oui à la déviation.</p> 
<p>PRÉNOM Alain</p>	

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE

du 14 décembre 2017 au 31 janvier 2018

C35

<p>NOM TROTIGNAN</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>La déviation est une priorité. L'insécurité s'est installée dans notre village. Le passage des camions est devenu très dangereux. Ils roulent sur les trottoirs, les parkings pour pouvoir mieux se croiser. Sans oublier notre école qui se situe près de la nationale. Lorsque les enfants sont en sortie scolaire pour se rendre au gymnase ils sont en danger permanent. La question se pose au jour d'aujourd'hui, que faut-il faire? Sauvegarder une espèce d'oiseau ou protéger nos concitoyens. Faut-il attendre de nouveaux drames? La commune est en impossibilité de développement. Une zone artisanale en atten</p>
<p>PRÉNOM Magalie</p> <p>Il faut aller de l'avant pour le bien être de notre commune.</p>	

C36

<p>NOM NARÉ</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>Je suis pour la déviation. Nous avons besoin de sécurité dans notre village. Ce n'est plus vivable. Je comprend les gens qui sont contre, je comprend leur peine de voir.....</p>
<p>PRÉNOM Isabelle</p>	

C37

NOM JACQUIN	COMMENTAIRE Riveraine de la Départementale, Maman de 2 enfants scolarisés à Chémery. Je suis favorable à ce projet qui me semble incontournable pour notre commune et notre sécurité à tous. Le trafic routier est de plus en plus important et cela n'ira pas en diminuant, c'est pour cela qu'il est nécessaire de le fluidifier.
PRÉNOM Elodie	

C38

NOM JTG	COMMENTAIRE Cm à la déviation pour la sécurité pour tous.
PRÉNOM CARMIER	

C39

NOM TRATIENON	COMMENTAIRE Oui à la déviation ! Pour la sécurité des habitants la déviation est plus que nécessaire. Le trafic routier ne cesse d'augmenter. Elle est également indispensable pour le développement économique de notre région.
PRÉNOM ALISSON	

C40

NOM Vouillon	COMMENTAIRE Oui à la déviation sécurité avant tout
PRÉNOM Michel	

341

NOM Vouillon	COMMENTAIRE oui a la derivation
PRÉNOM Laurent	

42

NOM Vouillon	COMMENTAIRE oui a la derivation
PRÉNOM Ghislaine	

243

<p>NOM Simoneau</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>il nous en avons besoin et vite</p>
<p>PRÉNOM Isabelle</p>	

244

<p>NOM Réty</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>Chémery est une commune agréablement fleurie et je l'aime Mais une question me taraude : quelle est la première image qui marque les gens une fois leur traversés ? J'habite près de la nationale pour sortir de chez moi ce n'est pas facile durant les heures ce sont des files interminables de camions et voitures la chaussée plus étroite tout le long les gros bords sont obligés de faire des manœuvres et même monter sur les trotoirs pour se croiser. Avec ce trafic incessant qui ne cesse de s'empiler ce n'est plus possible. Nous ne sommes plus en sécurité dans Chémery Aussi oui à la déviation que vous nous proposez en contournant notre village elle redonnera la vie plus agréable aux habitants et touristes et surtout la sécurité pour tous.</p>
<p>PRÉNOM Dahlia</p>	

C45

NOM	COMMENTAIRE
PEZÉ JOLIAN	Oui à la déviation. Pour la tranquillité des habitants. Pour le développement. Et, point essentiel, pour la sécurité; traverser la rue Nationale est dangereuse, surtout avec des jeunes enfants, notamment aux entrées de cette rue Nationale
Bernadette	
PRÉNOM Bernadette	

137

C46

NOM	COMMENTAIRE
Guillon	Je suis favorable à la déviation. pour la sécurité du bouq. ça devient urgent !
FRANCOISE	
PRÉNOM	

Guillon

NOM

297 GUILLOU

COMMENTAIRE

Deviation = Sécurité

PRÉNOM

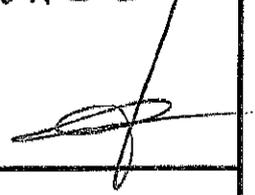
JACQUES

Il faut aller vite avant
d'avoir des morts sur les
trottoirs et voir les clients
désertifier les commerces.

Pour bien vivre dans notre
commune, il faut se sentir
en sécurité !

Le budget était joli mais les
PL détruisent les trottoirs et
mobiliers publics.

Vote la déviation



NOM

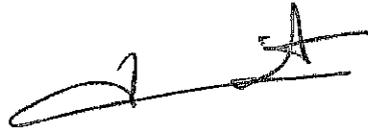
298 R. MIRAULT

COMMENTAIRE

oui à la déviation -
Qui devient urgent -

PRÉNOM

PATRIK



C49

NOM

BORZA-SCHINI

PRÉNOM

PICKA.

RÉVÉLÉ EN SÉANCE

24/12

COMMENTAIRE

ON NOUS MENT SUR

- LE MONTANT DE MORTS - AVEC UN ACCIDENT
NORWIK A REPARER SUR LE TRAVAIL DU BUREAU
CONFORME PAR LA DÉVIATION DE PLUS AUCUNUS
20 ANS!

- LE MONTANT DE COMMISSIONS A COTE ET A VENTE
500 COMMISSIONS! UNE EXTRAPOLATION DANS
COMPTES A UN MONTANT LES PLUS FACILEMENT

- LA SECURITE. PASSE ET DE FACILITE S'IL EN
EST - LE CONSEIL GENERAL FAIT ETAT D'UNE
HYPOTHEQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
LES INVESTISSEMENTS DE MATHIEU DE MATHIEU
SONORES.

- 11 MONTANTS! PASSE LE DUBAÏ!!

C50

NOM

DAVAU

PRÉNOM

Monique

COMMENTAIRE

Qui à la déviation,

NOM

C51 DAVAU

PRÉNOM

Robert

COMMENTAIRE

Devi à la déviation



NOM

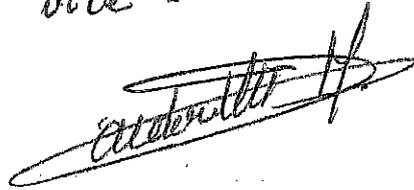
C52 DARDAILLET

PRÉNOM

Michel

COMMENTAIRE

Je suis pour que la
déviation se fasse au
plus vite -



253

NOM	COMMENTAIRE
BODIVIT	Oui à la Deviation.
PRÉNOM	Priorité à la sécurité
Jean. Jacques	des Habitants du Bourg.
	

254

NOM	COMMENTAIRE
LAVIALLE	Je suis pour la déviation
PRÉNOM	surtout pour la sécurité.
HUGUETTE	

<p>NOM SAINT-GEN THUILIER</p> <p>PRÉNOM Valérie</p> <p><i>Waller</i></p>	<p>COMMENTAIRE <u>Sécurité</u> ? * il n'y a qu'une seule voie parti du parcours qui est concernée par des travaux élargis. D'autres solutions ⇒ par ailleurs) * La vitesse va augmenter dans le bourg, comme à Cellottes * La vitesse est supérieure sur une déviation ⇒ accidents comme à Cellottes La volonté est clairement de se préserver du bruit. Donc on le déporte chez les voisins qui ont choisi de vivre en périphérie justement pour l'éviter <u>Environnement</u> + on déplace la pollution et on l'augmente * on fait fi des conventions européennes qui protègent les espèces présentes sur le parcours. * on fait fi des préconisations de notre ministre de repla- be bonne les campagnes Frais M. D. & pas continuer un village de 1000 ht ?! Frais d'abord le contournement de Contres pour arrêter de déneiger les camions sur Chémery <u>Commerces</u> : Les voitures aussi vont emprunter la déviation et, à moins d'être aveugle, tout le monde l'aura compris. Ce sont elles qui font vivre les commerces DE SUITE DONC OPPOSÉE A LA DEVIATION</p>
<p>NOM</p> <p>PRÉNOM</p>	<p>COMMENTAIRE</p>

55

NOM
SAINT-OVEN THUILIER

PRÉNOM
Valérie

Abadie

COMMENTAIRE
Séjante? Il n'y a qu'une seule partie du parcours qui est concernée par des horaires stricts. D'autres sections => perméable
* La vitesse va augmenter dans le bourg, comme à celle-là
* La vitesse est supérieure sur une déviation => accidents comme à celle-là
La volonté est clairement de se préserver du bruit. Donc on le déporte chez les voisins qui ont choisi de vivre en périphérie justement pour l'éviter!
Environnement + on déplace la pollution et on l'augmente
* on fait fi des conventions européennes qui protègent les espèces présentes sur le parcours.
* on fait fi des préconisations de notre ministre de replanifier les campagnes
Finis M. N. d' & par combiner un village de 1000 ht ?!
Finis d'abord le contournement de Combrès par axe de déviation des camions sur chemery
Commerces: Les voitures aussi vont emprunter la déviation et, à moins d'être aveugle, tout le monde l'aura compris. Ce sont elles qui font vivre les commerces
DE SUITE DONC OPPOSÉE À LA DÉVIATION

56

NOM
HAROUÏ

PRÉNOM
Eric

Harouï

COMMENTAIRE
Que d'arguments, attachés à un protocole L.!!!

C57

<p>NOM</p> <p>CHARTIN</p> <p>GARNIER</p> <p>PRÉNOM</p> <p>Christelle</p> <p>Eléonore</p>	<p>COMMENTAIRE</p> <p>J'habite tout au bord de la RD 956 et je constate régulièrement le danger que cela procure.</p> <p>Je suis donc favorable à la déviation de Clémery initiée préalablement par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher.</p> <p>Le projet retenu ne paraît assez correct car il prend en compte d'une manière significative, la distance par rapport aux habitations actuelles.</p> <p>Habiter à 50m d'une route n'est pas la même chose que d'y séjourner à quelques mètres. S'en sais quelque chose car j'habite exactement à 50 m de la route existante.</p>
<p>NOM</p> <p>PRÉNOM</p>	<p>COMMENTAIRE</p>

D-1

COURRIER ARRIVÉE

04 DEC. 2017

Aménagement
du territoire

COURRIER ARRIVÉE

01 DEC. 2017

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

COURRIER ARRIVÉ

22 DEC. 2017

N° Courrier: 161
Services Études et Travaux Neufs

Chémery le 9 novembre 2017

Monsieur Nicolas PERRUCHOT
Président du Conseil Départemental

Monsieur le Président,

Mandatée par le Comité de défense pour un village actif à l'issue d'une réunion tenue hier soir à Chémery à laquelle participait une cinquantaine de personnes, je vous demande Monsieur le Président, de recevoir de toute urgence une délégation de ce comité.

Nous désirons vous présenter notre position pour une déviation de Chémery, Le Conseil municipal qui représente les habitants a voté à 90 % pour la déviation, un seul vote contre.

La démocratie ne peut pas être bafouée ! Il est urgent que le projet de contournement du village se réalise pour plusieurs raisons notamment la sécurité, la santé et la pollution.

Dans l'attente d'une rapide entrevue, Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Edith Daubricourt 20, rue Nationale Chémery

Présidente d'une association de Chémery depuis 1999

Edith Daubricourt

Contact : Comité de défense de Chémery pour la déviation

77, rue Nationale 41700 CHÉMERY



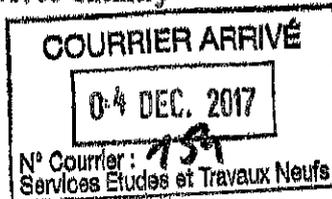
→ *FB*

*Jus 4/12/2017.
Remis a Jean Paul PF
qui contacte Mme Charles.
Attendre instructions.*

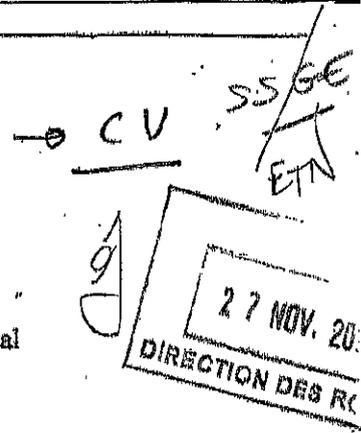
D2

Mme Marlène LEROUX
47 rue Nationale
41700 Chémery

le 13 novembre 2017



Monsieur le Président du Conseil Départemental
Monsieur Nicolas FERRUCHOT
Conseil Départemental, place de la république
41020 Blois cedex.



Monsieur le Président,

Permettez moi, aujourd'hui de vous transmettre le dossier ci-joint, afin que vous en preniez connaissance.

Cela fait plus d'une année, que cette démarche a vu le jour, malheureusement ! La situation n'a pas évolué, sauf la tension de toutes les personnes vraiment au cœur du problème.

En effet, apparemment il est reproché à ceux-ci (donc les POUR LA DEVIATION) de ne pas être assez nombreux à ce manifester ?

Je viens par la présente vous informer que nous sommes bien existants et nombreux, surtout prêt à agir ! Tous résidents de la rue nationale et du centre bourg.
Excédés de la dangerosité pour tous, du bruit, de la pollution portant atteinte chaque jour un peu plus à notre santé.

Pour information, juste une précision concernant l'association qui se dit CONTRE le contournement, pour la plupart non concerné géographiquement, voir non Chémérois, je dirais facile d'être « soit disant nombreux ? » lorsque ont se permet de faire signer des pétitions aux gens de passage !!!

Trop c'est trop !

Oui, Monsieur le Président, stop au temps perdu.

Si je vous ai bien lu, vos priorité pour le Loir et Cher, sont: le maintien du plan d'investissements départemental, pour réaliser des projets structurants englobant des aménagements routiers, le développement du tourisme et renforcer la sécurité dans les communes rurale.

Jose espérer de votre venue du 14 Décembre à Chémery, des décisions concrètes ainsi que des engagements rapides.

Le conseil municipal qui représente les habitants a voté à 90% pour la déviation, Madame Le Maire, nous ayant annoncé que le budget avait été voté.

Pourquoi tant d'attente ? Dans mon courrier ci-joint du 6 septembre 2016, il était engagé un processus de concertation et d'enquête publique ?

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

D3

Mr Pierre BORZACCHINI
Pharmacien
84, rue Nationale
41700 CHEMERY

DEPARTEMENT
08 DEC. 2017
DE LOIR-&-CHER

Chémery, le 07.12.2017

*Donner Chémery.
AR circonstancie.*

copie D65D

ETV

→ CV

HP

CONSEIL GÉNÉRAL
11 DEC. 2017
Secrétariat Directeur général

Mr Nicolas PERRUCHOT

Président du Conseil Départemental

Place de la République

41020 BLOIS CEDEX

REÇU LE :

18 DEC. 2017

DIRECTION DES ROUTES

COURRIER ARRIVÉ
21 DEC. 2017
N° Courrier : 160
Services Etudes et Travaux Neufs

COURRIER ARRIVÉE
12 DEC. 2017
DGA Aménagement
du territoire

Chémery

Monsieur,

Je vous adresse ce courrier car je ne pourrai être présent à la réunion du 14 décembre, je ferme mon officine à 20h (seul pharmacien, ma présence est administrativement obligatoire) alors que la réunion débute à 19h.

Je suis ce conseiller qui a voté « contre la déviation » lors de la délibération en Conseil Municipal, j'en ai démissionné depuis, rien n'étant fait pour le développement de Chémery (voir lettre de démission jointe). J'attire votre attention sur le fait que la décision du Conseil de donner son aval pour une déviation, a été prise sans qu'aucun document ne lui soit fourni, même pas le tracé.

Mme le Maire, qui avait d'abord précisé qu'elle n'accepterait pas plus de deux voies, a finalement « signé un chèque en blanc » en abandonnant toute prérogative.

Enfin, ce vote n'a pas été réalisé à bulletin secret ce qui aurait peut être donné un résultat différent.

Tout le monde voudrait ne pas voir de camions raser sa maison, aimerait dormir les fenêtres ouvertes mais imaginons que le profilé du virage prévu pour rejoindre la route de Selles rebute les routiers et qu'ils continuent à passer en centre bourg, que seuls les VL prennent la déviation...un coup d'épée dans l'eau mais le mal sera fait et notre campagne goudronnée.

N'y-a-t-il pas d'autres moyens ? L'axe Blois-Vierzon ne passe-t-il pas par Mur de Sologne ? le contournement de Contres ne doit-il pas rejoindre la D675 vers Saint Romain ?

19/12/17

D3

Nombre de panneaux et banderoles pro-déviations prônent aujourd'hui l'aspect sécurité parce que plus sensibilisant de l'opinion mais pour beaucoup de riverains, c'est l'aspect bruyant qui les gêne, à commencer par Mr Simoneau qui est à l'origine du mouvement et de la fabrication de la plupart des panneaux ensuite placés chez les riverains à la suite de démarchages, y compris sur les maisons de personnes décédées !

Pourquoi dépenser 11 Millions d'euros (voir le double comme pour CELLETES -même distance, même nombre d'ouvrages car 11 millions d'Il y a dix ans en valent-ils 11 aujourd'hui ?) alors qu'il est possible, avec cette somme (11M) de créer un EHPAD de 100 lits (source Anap et CNSA), lequel serait le bienvenu dans notre région où la population est vieillissante, dépendante et où les commerces de proximité tendent à disparaître, ce qui va à l'encontre de toute autonomie. Un médecin a récemment déclaré à un de ses patients qu'il vivrait bientôt dans un mouloir.

Déplacer le problème du bruit du centre vers la périphérie, est-ce LA solution ?
Concourir à la disparition de nos terres agricoles, est-ce LA solution ?

Transformer notre bourg en un village mort, est-ce LA solution ? Quelques arguments, parmi d'autres, que j'ai tenté de faire valoir en Conseil mais je me suis heurté aux dix membres (sur 14) de la liste de Mme le Maire, lesquels ont voté comme leur chef de file, « tête baissée ». Malgré trois abstentions et mon vote « contre », le quorum était atteint et la déviation adoptée.

Aujourd'hui, à l'approche de cette réunion du 14/12, un collectif s'est créé (alors que l'association contre la déviation a été créée LE 26/10/2015. Inscription au JO 12/12/2015) et des pancartes pro-déviations apparaissent sur la rue Nationale. Mr Simoneau, leur porte-parole prend des photos du trafic après avoir roulé quelques centaines de mètres à faible allure, de façon à générer des bouchons ; il fait de fausses déclarations à la presse, avançant le chiffre de 16 morts (faux d'après les statistiques officielles, sur la portion de la rue Nationale concernée par la déviation).

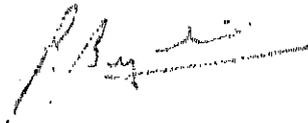
Mais il agit avec l'aval de la municipalité, Mme le Maire qui avait adressé une demande écrite (lettre jointe du 07/06/2016) à Mr LE BRETON, alors préfet du Loir et Cher (et ma réponse du 15/01/2016, quand j'ai eu connaissance de cette demande, Mr LE BRETON n'était alors plus préfet !) pour le retrait des

D3

panneaux anti-déviations, n' en a pas adressé, à ma connaissance, à Mr CONDEMINÉ pour le retrait de ces pancartes pro-déviations qui dénaturent notre village et font concurrence aux décorations de Noël, si jolies.

Inutile de préciser que ma position anti-déviations n'a pas changé, je pense qu'il existe d'autres solutions. J'ai fait valoir mes arguments à savoir que le chiffre d'affaires généré par le passage me permettait -en absence de médecin- de garder la tête hors de l'eau. Partout où il existe une déviation, les villages se meurent. Qui veut la mort de nos campagnes au bénéfice d'un développement économique aléatoire (un comptage photo a mis en évidence que le nombre de camions moyen par jour était de 250, soit 10 pour cent du trafic -le Conseil Général avance le chiffre de 440 l -) ? Qui veut la disparition de nos terres agricoles (ce n'est pas le message de notre ministre de l'écologie) quand il y a en France de plus en plus de bouches à nourrir ? Qui veut la disparition des commerces de proximité alors que la population vieillissante est de plus en plus dépendante, devant rester chez elle, faute de structures pour les accueillir ? S'il vous plaît, Mr PERRUCHOT, faites en sorte de préserver la qualité de vie de nos aînés, qui ayant travaillé toute leur vie, doivent aujourd'hui survivre avec de si petites retraites.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma respectueuse considération.



PJ : copie de ma lettre de démission du Conseil Municipal
Copie du courrier de Mme Charles au préfet Le Breton
Copie de ma réponse à ce courrier

Adresse Internet du site : <https://chemerysansdetour.wixsite.com/chemery>

D3

Pierre BORZACCHINI
Conseiller Municipal
84, rue Nationale
41700 CHEMERY

Chémery, le 21/07/17

Madame le Maire
Mairie de Chémery
59, rue Nationale
41700 Chémery

Envoi en lettre recommandée avec Accusé de réception.
Copie aux Conseillers.

Madame le Maire,

Par la présente, je vous signifie ma volonté de démissionner de mon poste de Conseiller Municipal.

Je ne souhaite pas continuer à cautionner la mort de la commune. Il vous a été plusieurs fois posé, au cours de Conseils ou de réunions, la question à savoir ce que vous comptiez faire pour le développement de la commune de Chémery ; à chaque fois, vous avez éludé votre réponse.

A partir de 2018, il vous sera aisé d'invoquer les règles du PLUI pour motiver votre refus de développement mais d'ici là, vous auriez pu, tous comme les communes voisines, œuvrer pour développer Chémery (construction de lotissements). Ce fut le cas, entre autres, de Rougou, Sassy, Solings, Salles.... De votre côté, vous avez décidé de mettre fin au projet de lotissement sur le site de Beaumont de votre prédécesseur, Monsieur Roger Maubert, dont vous fûtes le premier adjoint, projet déjà bien avancé.

Il s'avère que notre présence, comme conseillers, aux Conseils, ne sert qu'à entériner vos décisions dans leur généralité car vous prenez ensuite le libre arbitre de les interpréter comme bon vous semble.

Une mise en sécurité de la route de Couddes se traduit par l'implantation de 4 stops qui, à vos dires, ne résolvent rien puisque vous pensiez ajouter des pos d'ânes, entre lesdits stops.

Il était initialement prévu de placer les conteneurs de tri des déchets au niveau du hangar de la commune, ils sont finalement face au nouveau climatère.

Les bornes de recharge des véhicules électriques, placées face à la salle des fêtes, ne peuvent pas être plus éloignées du centre de la commune et de ses commerces, condamnant l'usager à 40 minutes au moins de « cent pas » en attendant que soit terminée la charge de son véhicule. Je rappelle que 98% de ces bornes sont installées dans l'Indre et Loire comme dans le Loir et Cher, comme dans d'autres départements, en centre bourg ou à proximité des commerces. Initialement prévu rue du Balay, j'avais voté « contre » cet emplacement et non pas contre le projet que j'avais déjà proposé en début de mandat, pour un placement derrière la boulangerie. Malheureusement toutes les questions diverses ne sont pas rapportées sur les comptes rendus de Conseils tout comme les motivations des votes « contre » d'ailleurs.

Je ne vais pas citer ici tous les points de divergence existant entre moi et la municipalité mais je constate malgré tout qu'il n'y aura jamais de médecin à Chémery et ce, malgré la position catégorique que vous aviez prise, Mme le Maire, face à Mr Sartori lors de la dernière présentation des vœux de Mr Maubert « ...si, Philippe, je t'assure qu'il y aura un médecin à Chémery ! » ; ceux qui y ont assisté s'en souviennent probablement.

Pour toutes ces divergences, je présente ma démission du Conseil et souhaite la publication de cette lettre dans son intégralité dans « les Infos de votre village » faute de quoi, j'en assurerai la diffusion personnellement.

D'avance, je prie tous ceux qui m'ont fait confiance de m'excuser pour mon désengagement.

Bien sincèrement,

Pierre BORZACCHINI, Conseiller Municipal

D4

Famille HENAULT
148 rue de la Taille
41700 CHEMERY

Monsieur Nicolas PERRUCHOT
Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher
Place de la République
41020 BLOIS CEDEX

Chémery, le 30 janvier 2018

Objet : concertation relative au projet de déviation de Chémery.

Monsieur le Président,

Nous vous adressons ce courrier dans le cadre de la procédure de concertation que vous avez initiée avant le lancement de la phase d'enquête d'utilité publique concernant le projet de déviation de Chémery. Nous sommes particulièrement concernés car notre maison sera probablement l'une des plus impactées de la commune. Si malgré les fortes oppositions qu'elle suscite la déviation devait être réalisée, la nouvelle route passerait à quelques mètres seulement de notre habitation.

Nous ne doutons pas de votre volonté de minimiser les nuisances que subiront nuit et jour les riverains compte tenu de l'accroissement probable du trafic poids-lourd sur cet itinéraire. Or, un tracé plus éloigné des habitations (de la nôtre mais également de beaucoup d'autres) est possible.

Une zone moins peuplée existe au delà du «feeder gaz», entre le bourg de Chémery et le hameau de la Pilaudière. La canalisation ne constitue pas un obstacle technique majeur dans la mesure où il est possible de la franchir au niveau du terrain naturel. Nous vous demandons donc de bien vouloir privilégier un tracé passant le plus loin possible des habitations situées le long de la rue de la Taille et de la rue de La Plaine Saint-Martin.

Par ailleurs, nous nous étonnons que les cinq tracés présentés soient situés à l'Est et aucun à l'Ouest. Cette alternative permettrait de limiter l'impact sur les terres agricoles, essentiellement situées à l'Est, et sur les zones naturelles les plus remarquables. Alors pourquoi ne pas envisager de tracés à l'Ouest, par exemple près de la station d'épuration, plutôt que vers L'étang de L'Arche, la ZNIEFF et les chemins de randonnée, pour la plupart situés à l'Est ? Ce projet d'envergure, compte tenu du budget qui lui sera consacré et des impacts qu'il aura à long terme, mérite que tous les scénarios soient étudiés de la façon la plus impartiale possible avant d'être présentés aux chémerois dans le cadre de l'enquête d'utilité publique.

Il serait, en effet, incompréhensible que le département choisisse un tracé particulièrement gênant pour les riverains alors que d'autres options existent. Nous vous demandons donc de bien vouloir prendre en considération toutes les options possibles afin de réduire autant que faire se peut les impacts de cette déviation en prenant en considération l'ensemble des aspects humains, économiques (agriculture) et écologiques (Etang de l'Arche et ZNIEFF) .

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, nos sincères salutations.

Monsieur et Madame HENault Pierre et leurs enfants

Sylvie HENault

Jacqueline HENault

Pierre HENault

Nathalie ALBRAND,
née HENault

Isabelle RIOLLAND,
née HENault

Virginie Pincemin,
née HENault

Jean-Jacques HENault

D5

ETA

Mr et Mme AURY
100 chemin de Beaumont
41700 CHEMERY
TEL : 06 75 51 60 54

COURRIER ARRIVÉE
29 JAN. 2018
DGA Aménagement
du territoire

DÉPARTEMENT
29 JAN. 2018
DE LOIR-ET-CHER

REÇU LE :
30 JAN. 2018
DIRECTION DES ROUTES

Conseil Départemental du Loir et Cher
Direction des Routes
place de la République
41020 BLOIS CEDEX

Chemery, le 26 Janvier 2018

*Voilà le 5/02 Réponse faite
IB par Carine Coiffet
lettre recommandée avec AR
Objet : Projet de déviation*

*→ CU
m'en parler*

COURRIER ARRIVÉ
02 FEV. 2018
N° Courrier :
Services Etudes et Travaux Nouveaux

*→ Domicile
IB PF*

*rd us
2/10/18*

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de la Direction des routes

Lors des vœux du conseil municipal de Chemery de 2014 à 2016 il a été
annoncé aux Chémérois que s'ils n'étaient pas d'accord sur ce projet, il ne se ferait
pas.

Or lors de la réunion publique du 14 décembre 2017, une proposition de tracé,
sans autres alternatives, a été présentée et imposée sans aucune concertation en amont
de la part de la Mairie !! C'est un projet important qui va complètement bouleverser le
paysage, apporter des nuisances sonores, visuelles et de la pollution, puisque vous
nous annoncez une augmentation des passages de camions pour les années à venir.

D'autre part, la sécurité existe dans le bourg (larges trottoirs, parking à l'école)
alors que les sorties et entrées de bourg sont dangereuses. En effet, nous devons
marcher sur la RD pour nous rendre à pied dans le bourg, et il n'y a aucune visibilité
en sortant du chemin de Beaumont, du fait d'un virage et de l'arrivée des véhicules et
camions à plus 70 km/h. Avec ce projet, nous ne pourrons plus passer par la campagne
pour nous rendre au centre bourg, ou au terrain de jeux près la salle des fêtes.
Notre habitation va se trouver enclavée entre 2 routes départementales.

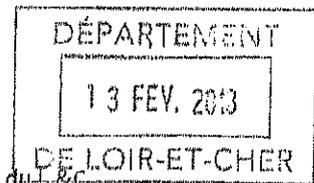
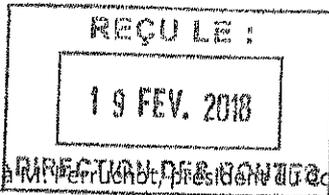
Aussi, nous souhaitons avoir des précisions sur cet aménagement ainsi que sur
le pont qui va être créé en face de notre habitation, et demandons par la présente, un
rendez-vous avec M. Viroulaud Christian et Mme Barge Isabelle à votre convenance
en février. Des voisins (M. et Mme Danger) sur le même secteur, avec la même
problématique souhaiteraient se joindre à nous.

Dans cette attente et vous en remerciant à l'avance,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, en
l'expression de nos respectueuses salutations.

M. et Mme AURY

D6



Déviation à Chémery : Lettre ouverte à M. Perruchot, Président du Conseil Général du L.&C.

Vous avez introduit votre projet de déviation à Chémery en mettant en avant un argument phare : la sécurité dans le centre-bourg. Or la véritable motivation de ce projet est donnée dans un document émanant du Conseil Général de Loir-et-Cher (dossier de présentation à la commission permanente, séance du 9 novembre 2012).

Extrait du document, page 12 : « Analyse comparative des deux Itinéraires Contres-A85 : La configuration des deux itinéraires Contres-A85 doit conduire à privilégier la circulation des poids lourds sur la RD 956. Cet Itinéraire présente pour la circulation des poids-lourds des caractéristiques meilleures que l'itinéraire RD 675- RD 976... ».

Ainsi donc votre but à terme est-il de dévier toute la circulation des poids-lourds sur Chémery et d'orienter la circulation automobile vers la route de Couddes et Saint Romain, à laquelle ce même document octroie « une forte vocation touristique (zoo de Beauval) ».

Charmant ! A Chémery tous les poids-lourds et plus de touristes ! Et vous osez dire aux Chémérois que votre souci est leur sécurité et le développement harmonieux de leur village ?!

Quelle sécurité ? Quand dès lors qu'ils sortiront du bourg ils se retrouveront submergés par les poids-lourds, en direction de Contres comme de Selles-sur-Cher !

Comme le soulignent certains Chémérois, la RD 956 a déjà fait des morts. Le rapport du Conseil Général cité ci-dessus indique, page 11, dans son étude d'accidentologie, que s'il n'y a eu aucun mort à déplorer dans le bourg de Chémery, il y en a eu 2 sur la RD956 sur son territoire communal entre 2000 et 2010. Or un accroissement du trafic poids-lourds tel que vous l'envisagez ne peut qu'accroître dramatiquement le nombre d'accidents sur cette route.

Quant-au développement harmonieux de Chémery, comment ne pas en douter quand les commerces de proximité vont inmanquablement fermer un à un ! Quand l'avenir de l'école est compromis ! Quand vous signez la fin du tourisme vert ! La fin du tourisme culturel que drainait le château médiéval de Chémery qui, avec la sortie d'autoroute et les châteaux de la Loire à proximité, pouvait compter sur la manne touristique.

La déviation instaurée pendant 15 jours, à la suite de l'incendie de l'office notarial de Chémery, a démontré les conséquences d'une déviation sur les commerces. La pharmacie a alors enregistré une baisse de 40% de son chiffre d'affaires.

La population chéméroise a augmenté ces 20 dernières années, ce qui a permis le maintien d'une école dans le village. Or la transformation de la départementale de Chémery en couloir à poids-lourds risque fort de rebuter les candidats à l'installation.

Chémery est aujourd'hui riche de la présence de plusieurs zones naturelles magnifiques, telles que Natura 2000, porte sur la Sologne, et la ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de l'Etang de l'Arche, qui attire des milliers d'oiseaux migrateurs. Or le tracé de la déviation tel qu'il est proposé aujourd'hui forme un barrage entre le village et ces attraits touristiques, et coupe littéralement les circuits pédestres.

La vocation de Chémery n'est-elle pas plus touristique, agricole, et résidentielle qu'industrielle ?

D6

On fait miroiter aux Chémérois un centre-bourg plus agréable. Ainsi donc la pollution et la nuisance sonore engendrées par tous ces camions s'arrêteront-elles aux abords de la route de la déviation ? Le rapport du CG cité ci-dessus avoue lui-même, page 7, que « Cette augmentation du nombre de poids-lourds va augmenter les nuisances aux riverains : pollution, bruit, vibrations, insécurité vis-à-vis des autres usagers de la route. »

D'autant que nous ne parlons pas ici d'une simple déviation, comme on peut en voir ailleurs. Non. Nous parlons d'un tronçon de dépassement, comme stipulé en page 16 de ce rapport : « La déviation de Chémery permettra de sécuriser un créneau dans chaque sens sur la RD 956 pour les dépassements des poids-lourds : cela incitera les automobilistes à dépasser les poids-lourds sur un aménagement sécurisé plutôt que sur les sections existantes à 2 voies avec dépassement autorisé entre Chémery et Contres [...]. Les possibilités de dépassement sur de telles sections existantes à 2 voies deviendront de plus en plus rares avec l'accroissement du trafic et le risque de dépassements hasardeux augmentera. » Notez au passage que ce dernier commentaire prévoit l'augmentation de la dangerosité de la RD 956.

Or une zone de dépassement engendre fatalement de fortes accélérations, et donc une pollution et une nuisance sonore ressenties dans tout le village. Et ce ne sont pas le tracé prévu « partiellement en tranchée » (de 50 cm ! quelle efficacité ?!) ni les protections phoniques prévues sur la base des minimas imposés par les normes qui vont éviter cela.



Plan officiel du tracé, consultable auprès de la mairie de Chémery

On remarque au passage que le tracé proposé est à proximité immédiate des habitations, promettant des nuisances maximales en termes de bruit, de pollution et de vibration pour les riverains, sans commune mesure avec ce que connaît actuellement le bourg, puisque le flux des camions sera considérablement accru et que la vitesse sera celle d'une départementale en zone de dépassement.

Alors, non, décidément, ce projet n'est pas le fruit d'une volonté d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des Chémérois.

D6

Des solutions existent pour diminuer la vitesse dans les bourgs. Ralentisseurs, chicanes, circulation alternée, feux tricolores, vitesse limitée à 30 km/h radars... sont autant de solutions qui ne coûteraient pas 11 M€ et qui ont démontré leur efficacité dans d'innombrables villages.

Ils dissuaderaient rapidement les transporteurs nationaux et internationaux de passer par Chémery. Or les entreprises installées à Chémery ne draineront jamais à elles seules des centaines de camions par jour. Ni même celles installées à Contres d'ailleurs. Surtout pas l'entreprise Saint Michel, qui conditionne désormais ses produits à Blois, et donc les expédie depuis Blois et non depuis Contres.

Mais d'abord, ne serait-il pas logique de terminer la rocade de Contres avant d'entamer un nouveau chantier ? Et de commencer par réaliser la déviation de Cormeray, plus proche de Blois ?

Et comment comprendre la priorité accordée au projet de déviation de Chémery, par où passent quelques centaines de poids-lourds par jour, par rapport à celui de Mur-de-Sologne, par où passent plusieurs milliers de poids lourds par jour ? D'autant qu'une déviation à Mur-de-Sologne, qui est situé sur l'axe majeur de circulation du Loir-et-Cher, aussi appelé « colonne vertébrale du département », permettrait de diminuer le trafic poids-lourds à travers Chémery.

Une fois ces projets menés à bien et des aménagements de dissuasion installés dans le bourg de Chémery, le village pourrait retrouver sécurité et qualité de vie. Ce qui ne sera pas le cas si vous réalisez votre projet.

Mais revenons à la raison d'être du projet : canaliser tous les poids-lourds allant de Contres à l'A85. Il est permis de douter qu'ils s'engageront réellement sur l'autoroute, étant donné le surcoût que cela représenterait pour eux par rapport à l'itinéraire passant par la RD 976 reliant Noyers-sur-Cher à Vierzon. S'ils ne prennent pas l'A85, Chémery ne sera pas seul à souffrir de cette concentration de camions. Tous les villages et hameaux bordant la RD 976 entre Noyers et Vierzon seront confrontés au même problème. Or quand on vous demande les chiffres (il est techniquement aisé de relever le nombre de camions s'insérant sur l'autoroute au péage de Chémery), vous répondez que vous ne les connaissez pas, « qu'ils sont difficiles à obtenir ». Ainsi donc aucuns chiffres n'étaient vos suppositions ?

Mais au fait, M. Perruchot, n'y a-t-il pas des chantiers autrement plus importants et plus urgents dans notre département, dans lesquels investir ces millions d'euros ? Il y a peu, le 13 décembre dernier, Le Petit Solognot tirait la sonnette d'alarme au sujet de ce qu'il appelait « le malaise dans les EHPAD publics ». Le déficit alarmant d'EHPAD en Loir-et-Cher ne mériterait-il pas d'être traité prioritairement, pour que nos aînés devenus dépendants puissent enfin bénéficier de l'accueil dont ils ont désespérément besoin et qui leur est refusé aujourd'hui faute de places ?

Respectueusement

Les Membres de l'Association de Chémery sans détour appuyés par les signataires de notre pétition.

7
D7

Je tiens à souligner que la durée du délai allouée aux chémerois pour s'exprimer sur ce qui pourrait bien sceller le sort de la vie du village est ridiculement courte. En effet cette pseudo concertation a débuté vers le 15 décembre 2017 pour se terminer le 31 janvier 2018. Vous aurez également noté que les fêtes de Noël et du premier de l'an sont insérées dans ce délai ainsi que quelques week-end ce à quoi il faut ajouter des heures d'ouverture de la Mairie de Chémery limitée à quelques matinées par semaine. Cela représente exactement 37 matinées à 3h00 ou 3h30 soit l'équivalent de 14 journées complètes. Vous réduisez ainsi considérablement les possibilités pour les citoyens qui comme moi travaillent, à s'exprimer sur un sujet qui va bouleverser leur vie! Ce n'est pas là ma conception de la démocratie.

Même si nous avons la possibilité de nous exprimer comme je le fais via votre site internet, tous nos concitoyens ne sont pas rompus à la manœuvre et cela réduit encore le débat.

Vous vous apprêtez à goudronner 15 hectares de terres cultivables pour le développement économiques de CONTRES. Vous participez ainsi au phénomène de stérilisation des terres mais également à l'effet de serre et en lançant les véhicules à 90 km/h sur ces routes au lieu de 50 et 30 dans le bourg, vous augmentez la pollution et du même coup le bruit et l'accidentologie qui s'ensuivra sera sans doute plus dramatique que ce que nous avons connu à Chémery ces 20 dernières années. Vous noterez également que CONTRES n'a jamais souffert de l'absence d'une déviation à Chémery pour se développer, ce projet à + de 11 millions d'euros est donc inutile et dévastateur pour l'environnement dont vous semblez peu vous soucier.

Attention votre site indique que "vous avez mis trop de temps pour répondre au formulaire" et ne prends pas en compte vos observations. déjà que le délai de concertation est court si en plus on doit se dépêcher pour écrire nos observations c'est un peu fort!

un simple NON A LA DEVIATION est un raccourci que je ne prendrai pas et je souhaite développer les arguments contre ce projet aussi inutile qu'impactant de manière négative sur le commerce local dont vous semblez peu vous soucier. A l'heure où les politiques parlent de ruralité, vous allez rayer de la carte un petit village et l'avenir de ses commerçants. La population vieillissante de Chémery a besoin de ses commerces de proximité et les 1000 habitants ne sont pas suffisants pour assurer leur survie économique. Les touristes qui traversaient Chémery étaient autant de clients potentiels mais il semble que vous trouviez plus d'intérêts à développer CONTRES ce qui se fera nécessairement au détriment de notre village. Décidément votre conception de la ruralité est bien différente de la mienne!

Quand aux déclarations du Président PERRUCHOT indiquant devant 300 personnes que le conseil départemental n'a pas vocation à aider le petit commerce local, cela n'est pas de nature à nous rassurer. une fois ses commerces fermés Chémery n'aura plus aucun attrait pour de nouveaux résidents et les réactions en chaîne se feront sentir sur notre école, puis sur la valeur de nos biens immobiliers qui à coup sûr chutera. Nous ne versons pas dans le catastrophisme mais analysons simplement les conséquences d'un projet destructeur à bien des égards.

Si certains du centre bourg veulent cette déviation, ce n'est pas le cas des riverains de l'Est chez qui vous souhaitez déplacer le problème. Pourquoi ne pas envisager alors de travailler à nouveau sur le tracé Ouest et le proposer aux riverains qui se positionnent pour cette déviation. Vous auriez au moins l'avantage d'avoir des gens POUR! En effet dans le centre, que cela passe à l'Ouest ou à l'Est est la dernière de leur préoccupation, la première étant leur tranquillité et qu'importe les conséquences sur la vie du village.

Selon vos propres estimations l'augmentation du trafic poids lourds à Chémery sera de + 150 d'ici 20 ans soit +7,5 camions par jour,,. Outre le fait qu'il me paraît difficile de prédire ce que sera

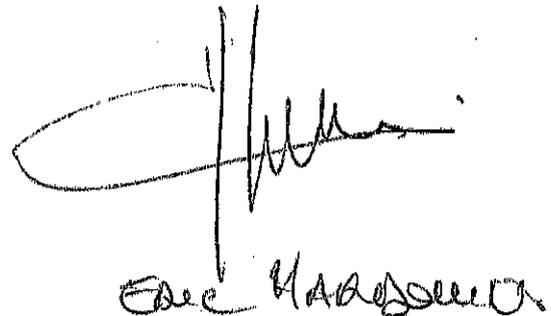
D7

l'avenir des transports routiers d'ici 20 ans avec le développement de l'électricité notamment, dépenser aujourd'hui + de 11 millions d'euros pour un projet dont l'impact sera mineur sur le développement économique local me paraît aberrant. Nous savons tous que les deniers publics sont comptés et il est évident que des projets bien plus ambitieux et certainement nécessaires sont à l'ordre du jour. Alors pourquoi ne pas réserver cet argent pour ces aménagements utiles pour le développement économique du département.

La décision est politique, or la distribution des cartes n'est plus la même aujourd'hui. En effet ce projet datant de l'ère de votre prédécesseur n'est pas votre projet et n'avait comme but que de servir les souhaits du Maire de CONTRES alors au Conseil départemental ou il siégeait au sein de votre majorité. Il n'y est plus aujourd'hui, ni même dans votre majorité ayant choisi de rejoindre un autre mouvement politique. Au passage il a combattu et échoué face aux candidats de votre majorité, et force est de constater que, au sein même de sa COM COM il ne fait plus l'unanimité, certains de ses maires ayant appelé à voter pour notre député actuel Guillaume PELTIER contre lequel il se présentait.

Vos projets pour le LOIR ET CHER sont aujourd'hui plus ambitieux et visionnaires que cette simple déviation de Chémery qui n'apportera pas grand chose au département.

Devant les erreurs du passé avec cette sortie A85 Chémery faisant doublon avec celle située à 11 km (sortie A85 St AIGNAN) et qui devait participer au développement SELLES SUR CHER, avec cette même sortie A85 St AIGNAN qui, sans doute mal positionnée, ne parvient plus à désengorger le flot des touristes vers Beauval, il est temps de cesser de satisfaire aux lubies d'élus locaux dont la vision n'est pas toujours globale et de promouvoir des projets dont l'intérêt général ne sera pas contestés.



Eric HADJOU

Déviation de Chémery

Concertation préalable 14/12/2017 – 02/03/2018

E1 : Réunion du 28/12/2017 – Famille Hénault à Chémery – 15h30/20h00

Participants : CD41 : Christian VIROULAUD / Isabelle BARGE
Famille Hénault : la mère, les 5 frères et sœurs + certains conjoints

Principaux sujets discutés :

- Pourquoi faire la déviation de Chémery en priorité et non pas celle de Cormeray, de Mur de Sologne ou l'accès à Beauval en premier ? les trafics concernés au niveau de Cormeray et de Mur de Sologne sont pourtant plus importants. Le CD41 rappelle à ce sujet que le niveau de trafic n'est pas le seul indicateur pour définir les priorités et que pour la liaison Contres/A85 est un axe sur lequel l'évolution du trafic, notamment PL, est la plus forte depuis qq temps,
- Inquiétudes vis-à-vis des impacts de cette déviation sur la circulation dans les traverses de Selles-sur-Cher et de Menetou pour des liaisons Contres/Vierzon sans passer par l'A85 pour éviter les frais de péage. Le CD41 évoque alors le schéma PL qu'il souhaite mettre en place afin d'avoir un réseau « d'excellence » prioritaire signalé comme tel. Par ailleurs, les transporteurs analysent le cout global du trajet dans lequel le péage n'est qu'un élément (économie de temps + moindre dégradation de la mécanique sur l'autoroute),
- Interrogation sur les réels enjeux du projet : pourquoi ne pas sécuriser la traverse de bourg si c'est le seul enjeu ? Le CD41 précise qu'un des enjeux majeurs pour lui est d'avoir un axe fluide et sécurisé pour accompagner le développement économique du Département et en particulier du Controis ; la sécurisation de la traverse ne permet pas de répondre à cette problématique.
- Inquiétude vis-à-vis de l'impact sur les commerces et les services publics dans le bourg. Rappel de la baisse du CA lors de la fermeture totale de la route lors de l'incendie chez le notaire.
- Pourquoi pas un tracé à l'Ouest ?
- Pourquoi ne pas développer économiquement Chémery ou Selles-Sur-Cher plutôt que Contres, qui est plus loin de la desserte autoroutière ?
- Inquiétude vis-à-vis des impacts sonores de la déviation en lien avec la proximité des habitations (notamment celle de la famille Hénault). De ce fait, la famille Hénault propose que le tracé soit éloigné des habitations dans sa partie sud, quitte à franchir le feeder gaz, visite sur site à l'appui et proposition sur plan. Le CD41 s'engage à regarder les conséquences de cet éloignement et à faire un bilan comparatif des impacts de cette variante au regard des contraintes imposées par GRT gaz avec qui des échanges ont déjà eu lieu.

E2 : Réunion du 17/01/2018 – Chémery sans détour – 16h00/20h00

Participants : CD41 : Christian VIROULAUD / Isabelle BARGE
Association : voir liste des participants manuscrite

Principaux sujets discutés :

- L'association a à sa disposition une pétition regroupant 1000 signatures, qui sera adressée au PCD. Elle représente des riverains, des exploitants agricoles et des commerçants impactés par le tracé.
- Souhait d'avoir plus de temps pour étudier le tracé proposé : un délai de 1 an est demandé pour la concertation. Le CD41 rappelle que le but de la concertation n'est pas que l'association retravaille sur le tracé mais donne son avis sur la proposition du CD41 qui a les moyens techniques et financiers pour mener à bien les études nécessaires pour aboutir à cette proposition. L'association confirme son impossibilité de refaire des études coûteuses.
- L'association demande à ce que soit communiqué le diagnostic CDPNE pour juger de la pertinence du choix d'un fuseau à l'Est. Le CD41 propose que cette demande soit faite par écrit, une réponse (positive ou négative) sera alors faite sur cette base.
- Remise en cause de l'utilité des créneaux de dépassement, de la vitesse (pb sécurité) sur la future déviation et du bruit engendré sur les habitations.
- Pourquoi faire la déviation de Chémery en priorité et non pas celle de Cormeray, de Mur de Sologne ou l'accès à Beauval en premier ? les trafics concernés au niveau de Cormeray et de Mur de Sologne sont pourtant plus importants. Le CD41 rappelle à ce sujet que le niveau de trafic n'est pas le seul indicateur pour définir les priorités et que pour la liaison Contres/A85 est un axe sur lequel l'évolution du trafic, notamment PL, est la plus forte depuis qq temps,
- La réunion publique était trop courte pour pouvoir s'exprimer. Les diaporamas étaient peu lisibles de loin et le son était mauvais.
- Les tracés proposés en concertation sont quasiment identiques : quid d'un tracé à l'ouest ? quid d'un tracé en dehors de ce fuseau ?
- Les évaluations faune/flore sont sous-estimées dans les dossiers de 2012 (DPC, étude CDPNE), la partie Est est aussi sensible que la partie Ouest. Pb de compétence du CDPNE ?
- Remise en cause des choix politiques généraux sur la programmation des projets routiers et économiques ainsi que sur le principe même de la concertation qui ne permet pas une participation de l'association à l'élaboration du projet
- Pourquoi les tracés Ouest ont été abandonnés ? évocation du fait que les élus habitent tous à l'Ouest...
- Mise en avant d'une étude paysagère réalisée par un groupe d'étudiants de l'École du Paysage qui avait étudié des tracés à l'Ouest (convention passée avec le CD41).
- Dévalorisation immobilière des habitations proches mise en avant par les habitants
- Pb de cheminement piétons jusqu'au bourg par les champs remis en cause par la déviation alors même qu'aucun cheminement doux n'existe le long de la RD956 actuelle pour pallier ce pb.
- La réalisation du dernier tronçon du contournement de Contres retirera du trafic dans Chémery donc la déviation est-elle vraiment utile ? si on retire les flux touristiques allant vers Beauval du bourg de Chémery, impacts sur l'activité des commerces de Chémery
- M. Stephan Hénault (exploitant) ne semble pas favorable au décalage du tracé pour s'éloigner des habitations car cela impacte plus les exploitations.

- Quelle est la vraie valeur écologique de la vallée de la Renne côté Ouest (station d'épuration ?)
- Pourquoi privilégier le développement économique de Contres par rapport à celui de Romorantin.
- L'association propose en réunion de regarder concrètement les possibilités d'un tracé Ouest mais on se heurte rapidement à plusieurs pb : taille des giratoires qui impacte le bâti, franchissement de voies existantes nécessitant la construction d'OA devant les maisons, rayons imposés par les règles de construction des routes à 90km/h, desserte de la future ZA... bref, pas si simple !
- Quand le giratoire d'accès à la ZA sera-t-il construit, par qui et quid si la déviation ne se fait finalement pas ?
- Remise en cause des réels impacts sur le commerce ; mise en doute des propos de M. Contour pour Cellettes. Mme Hénault a fait sa propre enquête.
- Quelles sont les obligations réglementaires vis-à-vis des nuisances sonores et le CD41 peut-il aller au-delà de ces exigences pour atténuer les impacts ?
- Quelles solutions pour pallier les impacts visuels ?
- La déviation peut-elle être plus enterrée ?
- Comment seront positionnés les bassins ? impact visuel, foncier etc...